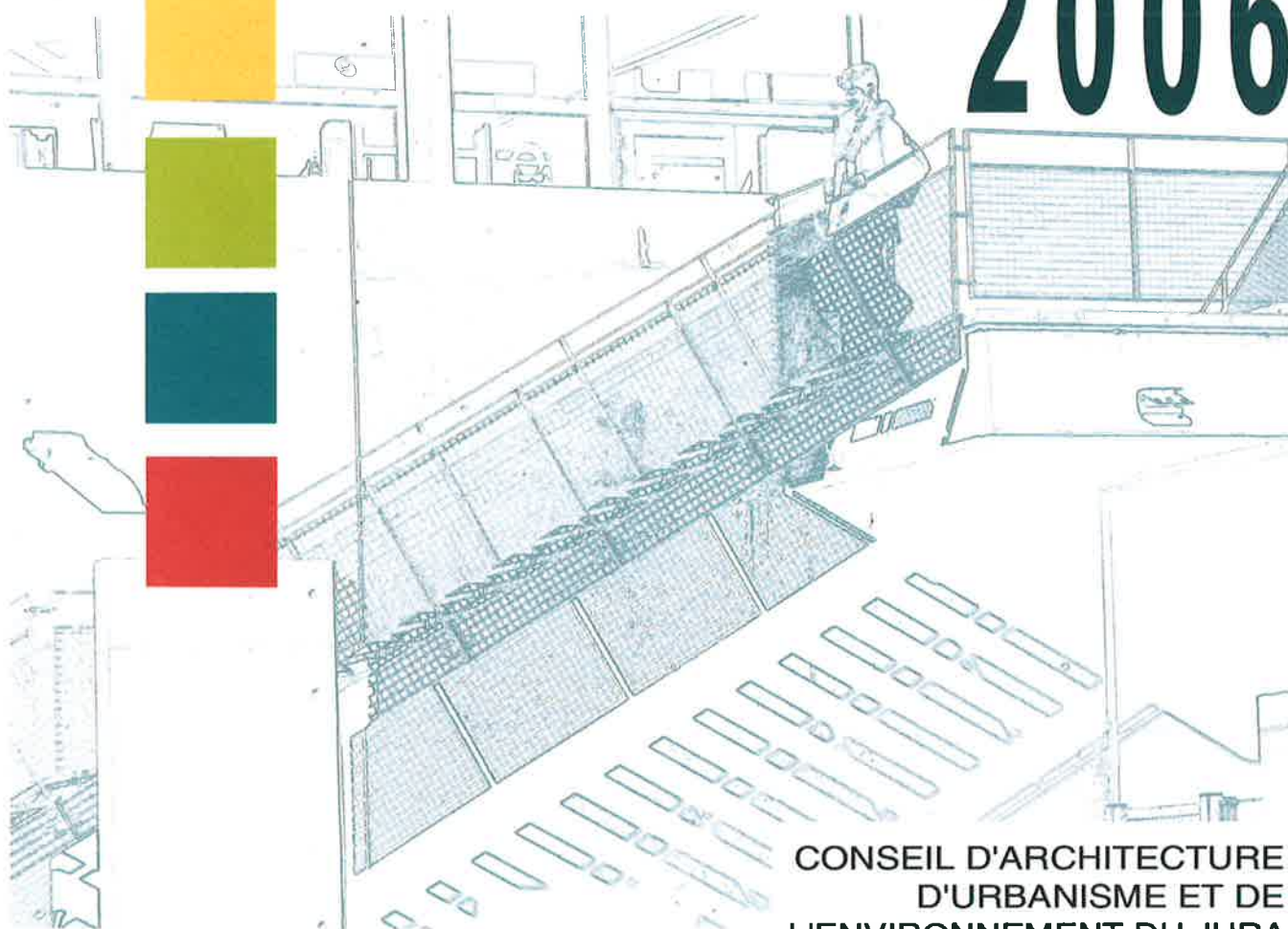


CAUE

du JURA

RAPPORT D'ACTIVITES 2006



*Facade Maison de l'enfance «Lavans St Claude»
Stéphane Beranger, architecte*

CONSEIL D'ARCHITECTURE
D'URBANISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT DU JURA

19 avenue Jean Moulin BP 80048 Cedex 39002 Lons le Saunier
Tél : 03 84 24 30 36 Fax : 03 84 24 63 89 Courriel : caue39@caue39.fr





RAPPORT MORAL



L'année 2006 est l'année de tous les changements. Après le départ de Jean-Louis Vernay, directeur du CAUE depuis sa création en octobre 1979, Cyrille Merle a pris ses fonctions de directeur en octobre 2006. La transition est toujours un cap délicat pour quelque structure que ce soit. Durant cette période, le conseil d'administration et l'équipe du CAUE ont su préparer le terrain pour faciliter l'installation du nouveau directeur. Après cette courte période de présence (8 mois), nous pouvons déjà noter quelques changements positifs tant en interne que sur le plan des relations qu'entretient le CAUE avec ses partenaires.

En effet, des travaux ont été réalisés au sein des locaux du CAUE afin d'améliorer les conditions de travail du personnel et d'accueillir au mieux les particuliers et nos partenaires qu'ils soient institutionnels ou élus. La pertinence de nos conseils réside également dans l'exemplarité du CAUE.

La fin d'année 2006 et l'année 2007 seront synonymes d'ouverture et d'échange pour le CAUE avec tous nos partenaires afin de définir le rôle de chacun et de positionner le CAUE du Jura, conformément aux statuts de l'association et dans le respect de la Loi sur l'architecture de 1977. Trente ans déjà que cet outil atypique et au combien utile a été créé. Sa vocation première est le service aux autres que vous soyez élu, représentant ou technicien d'une institution, ou particulier désireux de mener à bien son projet de construction. Le CAUE du Jura n'a que 28 ans mais compte bien fêter dignement ses trente ans d'existence.

Récemment, le département a accueilli de nombreux nouveaux directeurs, tous aussi motivés et animés par la même passion pour la qualité de l'urbanisme, de l'architecture et du paysage, tout en prenant en compte les préoccupations environnementales chaque jour plus présentes dans les débats.

En cela, je profite de cette occasion, pour souhaiter la bienvenue dans notre département à :

- M. Perrin, directeur de la DDE
- M. Mathieu, directeur du Sidec
- M. Lévy, directeur de l'Ajeda.

Je souligne également la création d'une nouvelle structure, Jura Habitat (fusion du CAL du Jura et de H&D) dirigé par Monsieur Pecquet.

Ces arrivées sous-tendent également de nombreux départs, je souhaite également à leurs prédécesseurs, bon courage et bonne chance dans leur nouvelle vie d'actif ou de jeunes retraités.

Beaucoup de changements au cours de l'année 2006 qui devraient permettre à toutes ces structures de travailler en bonne intelligence, dans le respect des compétences et du rôle de chacun, sans perdre de vue le souhait que je formule en tant que Président du CAUE et Vice-président du Conseil Général :

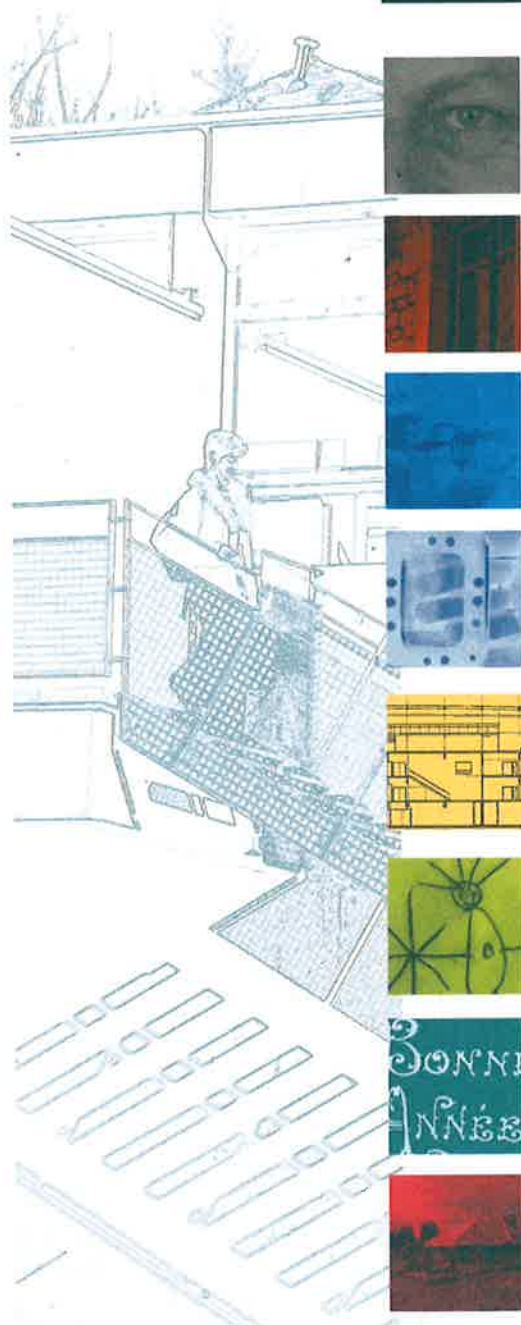
« Mettez tout en œuvre pour permettre au Jura d'évoluer avec son temps dans le respect de ses paysages, de ses habitants, de ses visiteurs afin d'inventer de nouvelles formes urbaines, architecturales et paysagères. Alors le développement durable, l'utilisation des énergies renouvelables et les préoccupations environnementales prendront tout leur sens ».



CAUE

du JURA

SOMMAIRE



1- Les acteurs qui font le CAUE

Le conseil d'administration, les adhérents
L'équipe du CAUE et les locaux rénovés
Les missions du CAUE

2- Le bilan des activités 2006

Analyse et évolution du temps consacré
aux différentes missions

3- Les missions du CAUE

Conseiller et accompagner
Informé, sensibiliser et se documenter

4- Les partenariats et collaborations

Une collaboration entre les CAUE régionaux
La DRAC, un soutien financier porteur
S'ouvrir, partager et collaborer

5- Le bilan financier

Une taxe départementale qui se stabilise
Un soutien indispensable des collectivités
et des partenaires institutionnels

6- La communication du CAUE

Les actions en préparation
La revue de presse

7- Les orientations pour 2007

Les objectifs du CAUE
Les manifestations prévues pour 2007

8- Annexes

Liste des adhérents au CAUE





CAUE

du JURA

LES ACTEURS QUI FONT LE CAUE

Le conseil d'administration

- **Le Président du CAUE**

Denis Bailly-Maître, Vice-président du Conseil Général

- **Les représentants de l'état (Membres de droit)**

- M. l'Architecte des Bâtiments de France (M. Michel JEAN)
- M. le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt (M. MEUNIER)
- M. le Directeur Départemental de l'Équipement (M. Gérard PERRIN)
- M. l'Inspecteur d'Académie (M. Roland FRANIATTE)

- **Les représentants des collectivités locales**

- Denis BAILLY-MAÎTRE, C. G. de St Laurent-en-Grandvaux,
- Alain BIGUEUR, C.G. de Montbarrey
- Marie-Christine CHAUVIN, C.G. de salins les Bains
- Georges GALLET, C.G. de Saint-Amour
- Marcel ODOBEL, Maire de Viry
- Lucien PAULIN, C.G. de Dampierre, **Vice-président du CAUE**

- **Les représentants des professions, désignés par le Préfet**

- Alain BRUSTEL, Architecte
- Guy FRESARD, Fédération B.T.P. du Jura
- Alain MAIRE-AMIOT, Chambre d'Agriculture
- Isabelle PERRET, Architecte

- **Les personnes qualifiées, désignés par le Préfet**

- Xavier FERNEX de MONGEX, Délégué V.M.F,
- trésorier du CAUE**, (remplaçant de M. Pasteur)
- Claude JACQUENOT, fondation Patrimoine Jura

- **Les membres élus par l'assemblée générale**

- Pierre BARISAU, Maire de BONNEFONTAINE
- Robert CARNET, Président Chambre de Métiers
- Michel DROIT, Maire de LE PIN, **Vice-président du CAUE**
- Jean-Louis GRILLET, Adjoint au Maire St Laurent-en-Grandvaux
- Bernard PASTEUR, Directeur du C.A.L
- Claude PECLET, Directeur de H&D, **secrétaire du bureau**

- **Les voix consultatives**

- Cyrille MERLE, Directeur du CAUE
- Florence JUILLARD-FERREUX, Représentante du personnel

De par ses statuts, les principaux services de l'Etat en lien avec l'architecture, l'urbanisme, l'environnement, l'enseignement, sont représentés au sein du conseil d'administration, comme le sont également les collectivités locales et les professionnels de l'aménagement et de la construction du département du Jura.

La composition du conseil d'administration a légèrement évolué en fin d'année 2006 en raison de la fusion du Cal du Jura et d'Habitat & Développement, pour former Jura Habitat. Cet organisme est donc représenté par son directeur, Monsieur Peclet. Monsieur Pasteur directeur de l'ex Cal du Jura a démissionné début 2007.

Selon les statuts du CAUE, le conseil d'administration aurait dû être renouvelé au cours de l'année 2007. En raison des prochaines échéances électorales prévues en 2008, il a été proposé et approuvé, lors du dernier conseil d'administration (le 22 février 2007), de proroger les différents mandats d'une année afin de simplifier la gestion administrative du CAUE (sous réserve du vote qui aura lieu lors de l'assemblée générale de 2007). Nous profiterons de l'année 2008 pour renouveler le conseil d'administration et le bureau.



■ Les membres adhérents au CAUE en 2006

• Les collectivités (86 adhérents)

- Les communes (82 communes adhérentes sur 545)
- Les structures intercommunales (4)

• Les professionnels (9)

- Les associations et chambres consulaires (5)
- Les particuliers (10)

Le soutien de nos adhérents reste et demeure indispensable à la vie du CAUE. Le nombre d'adhérents cautionne notre existence au sein du département et renforce le statut incontournable du CAUE. De plus, compte tenu d'une taxe départementale peu élevée, les adhésions représentent une rentrée d'argent nécessaire au bon fonctionnement du CAUE (2% du budget en 2006).

■ Nous avons adhéré à :

- La maison de l'Architecture de Franche-Comté
- Association Lignum, association suisse pour la promotion du bois dans la construction
- AJENA, Association jurassienne pour la promotion des énergies nouvelles et alternatives
- ADBS, Association des professionnels de l'information et de la documentation

■ Comment adhérer au CAUE du Jura ?

Montant des adhésions 2007

► Pour les collectivités

(commune, communauté de communes ou syndicat)

• 0 à 200 hab	30,00 €
• 201 à 500 hab	60,00 €
• 501 à 1000 hab	90,00 €
• 1001 à 2000 hab	150,00 €
• 2001 à 10000 hab	200,00 €
• Plus de 10000 hab	300,00 €

► Pour les particuliers	30,00 €
► Pour les professionnels	
• Personne physique	60,00 €
• Personne morale	150,00 €
► Syndicats et associations (à but non lucratif)	60,00 €
► Membres bienfaiteurs	150,00 € (ou plus)



LES ACTEURS QUI FONT LE CAUE

L'équipe du CAUE

- **Directeur depuis le 1er octobre 2006** : Cyrille Merle
- **Secrétaire-comptable** : Maud Bacheley
- **Secrétaire** : Monique Vernay
- **Documentaliste** : Caroline Saffrey
- **Infographiste** : Laurence Elvezi
- **Architecte conseil** : Florence Clément
- **Architecte conseil** : Florence Juillard-Ferreux
- **Architecte conseil** : Olivier Draussin

Départ de J-L Vernay,
Directeur du CAUE d'Octobre 1979 à Juillet 2006

Les stagiaires accueillis en 2006

- Benjamin Michaud, élève en classe de 3^e
Collège Sainte Marie Fénélon à Lons (3 jours)
- François Voitey, élève en classe de 3^e
Collège Notre Dame de la Salette à Voiteur (1 jour)

Dans le cadre de notre mission pédagogique, nous essayons d'accueillir des élèves d'âges et de niveaux scolaires différents afin de les encourager dans leurs démarches d'orientation et leur faire découvrir les métiers de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et de l'environnement.

La formation du personnel

- Sensibilisation à l'insertion des panneaux solaires dans la construction
CAUE 25 - (31 janvier et 30 mai) - 3 participants
- Journée sur le « développement communal raisonné »
Salines d'Arc-et-Senans - (20 octobre) - 5 participants
- Journée d'étude sur « Hommes d'aujourd'hui et savoir-faire d'hier et de demain » - (25 novembre) - 2 participants
- Voyage d'études dans le Vorarlberg organisé par
le Parc naturel régional du Haut-Jura (12, 13, 14 octobre) - 4 participants
- Journée sur
« Une politique culturelle : un vrai moteur de développement des territoires ruraux ? »,
organisé par la FNCC - (20 octobre) - 1 participant.
- Journée sur l'approche environnementale de l'urbanisme,
organisée par l'ADEME - (5 octobre)- 2 participants.
- Colloque international sur
Les « Paysages viticoles, paysages culturels et Territoires d'excellence »,
organisée par la communauté de communes des coteaux de la Haute-Seille
- (3 et 4 octobre) - 4 participants.
- Formation de 5 jours « Acrobat pour le pré presse » à Paris
(18 au 22 décembre) - 1 participant
- Formation de 2 jours « Construire un dossier documentaire pour le web »
Besançon (5 et 6 octobre) - 1 participant



CAUE
du JURA

La rénovation des locaux

Le CAUE est locataire au 19 avenue Jean Moulin (1er étage du bâtiment).

Nous disposons d'une surface de 170 m², répartie de la façon suivante :

- un hall d'entrée – salle d'attente
- une salle de réunion servant également pour l'accueil du public
- un secrétariat/accueil
- un centre de documentation ouvert au public sur rendez-vous
- un bureau d'infographie
- un bureau réunissant les architectes - conseillers
- un bureau de direction
- des locaux de services (toilettes, cuisine...).



Le bail du CAUE arrive à échéance fin 2010, mais la vétusté des locaux était telle que des travaux de remise au propre devenaient urgents pour le confort du personnel et également pour l'accueil du public. C'est pourquoi, nous avons entrepris des travaux de peinture et remplacé du mobilier. Nous avons ré agencé les locaux afin de créer une salle de réunion exclusivement réservée à cet effet et une salle d'attente accueillante pour le public.



LES MISSIONS DU CAUE

CONSEILLER

■ les collectivités locales

- pour définir un programme de bâtiment public ou aider au montage de projets urbains
- pour réaliser un cadre de vie adapté aux besoins locaux et ouvrir le débat aux usagers
- pour prévoir des actions cohérentes en matière d'habitat, d'équipements, d'espaces publics et de développement communal ou intercommunal

■ les particuliers

désireux de construire, réhabiliter un bâtiment ou aménager un terrain

SENSIBILISER

■ les acteurs du territoire

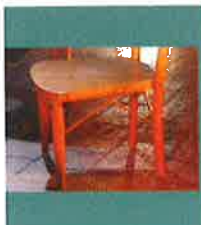
habitants, élus, agents des administrations, à la qualité et à la préservation de l'environnement naturel et bâti

INFORMER

- pour promouvoir une architecture contemporaine, un urbanisme à l'échelle de l'homme dans le respect du patrimoine
- sur tous les aspects et les facteurs qui contribuent à la qualité de l'environnement
- sur des projets, à la demande d'un conseil municipal, d'un groupement de communes ou d'une association...
- sur les démarches et les possibilités d'actions offertes par les différents services administratifs et les professionnels

FORMER

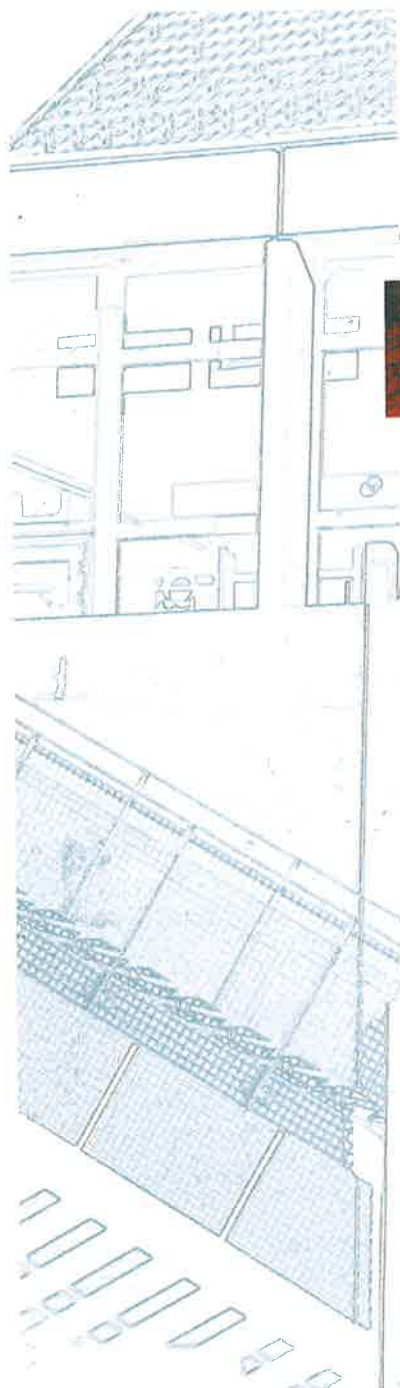
- les professionnels du cadre bâti, milieu scolaire, enseignants, animateurs, élus, grand public ; par l'échange et la diffusion des savoirs et la connaissance des techniques, sous forme de stages, d'ateliers pratiques, de journées thématiques



CAUE

du JURA

LE BILAN DES ACTIVITES 2006



L'année 2006 a été une charnière pour le CAUE du Jura, puisque Cyrille Merle a remplacé Jean-Louis Vernay au poste de directeur.

Lorsqu'on observe l'évolution dans la répartition du temps de travail consacré aux missions, on constate une augmentation importante du temps consacré à l'échange avec nos partenaires. Cette évolution témoigne d'une volonté forte de l'équipe du CAUE d'engager de nouveaux projets multipartenaires visant à améliorer la qualité architecturale, urbaine et paysagère dans le département.

Parallèlement, on observe une baisse régulière du conseil aux collectivités, phénomène certainement lié à l'approche d'échéances électorales.

Le CAUE souhaite renforcer le conseil aux collectivités, au combien essentiel et efficace, pour garantir la réussite et la qualité d'un projet départemental, intercommunal ou communal.

CONSEIL D'ARCHITECTURE
D'URBANISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT DU JURA





Répartition des missions et évolution du temps consacré aux missions

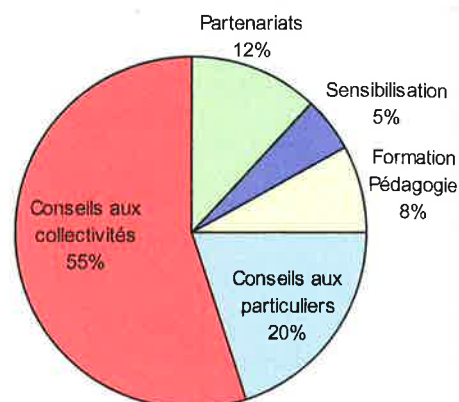
Ces graphiques reflètent une partie du temps de travail de l'équipe du CAUE, celui consacré aux missions définies par la loi sur l'architecture de 1977.

Si l'on compare ces chiffres avec 2005, on observe une répartition du temps de travail plus égale entre les différentes missions :

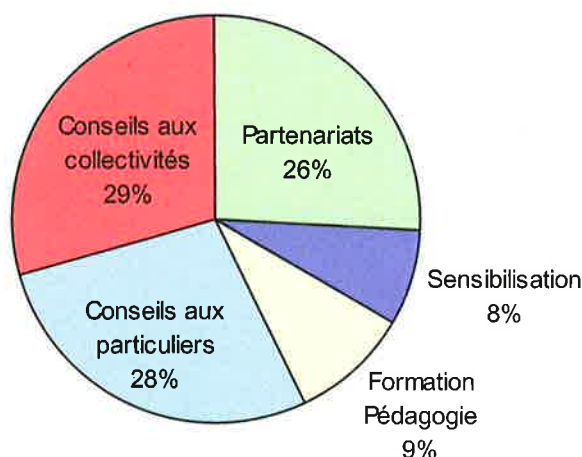
- une baisse importante du conseil aux collectivités
- une hausse du conseil aux particuliers
- une stabilité du temps consacré à la sensibilisation, la formation et la pédagogie
- une hausse importante de la catégorie «partenariats».

Cette dernière catégorie reflète :

- le temps consacré aux projets de partenariats menés avec les CAUE de la région Franche-Comté et avec les organismes institutionnels de la région (DRAC, Conseil régional) et du département (conseil général, DDE, PNR du Haut-Jura...)
- les participations à différents comités de pilotage, jurys de concours...



Répartition des missions du CAUE 2005



Répartition des missions du CAUE 2006

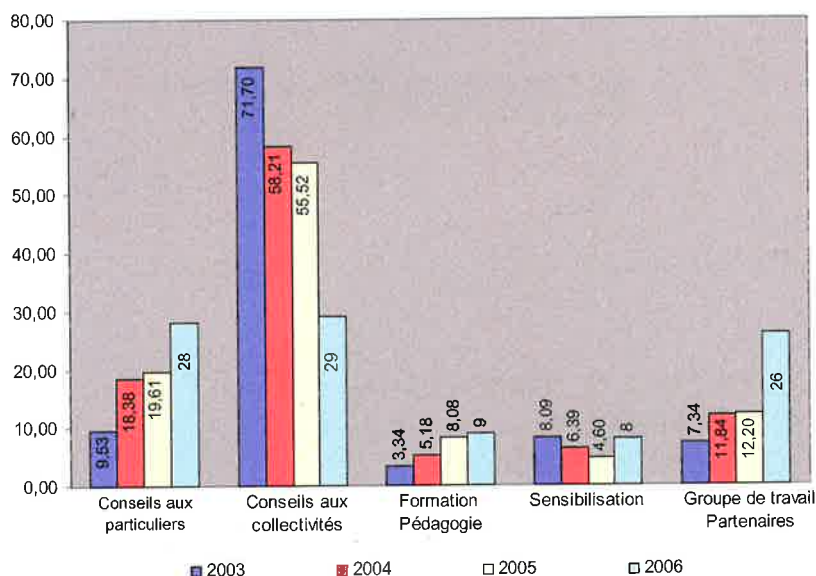


Comment expliquer cette évolution du temps de travail ?

L'une des explications est sans doute l'absence de directeur durant quelques mois en 2006. M. Vernay étant à mi-temps, l'essentiel de son temps était consacré à la gestion du CAUE. M. Vernay a cessé son activité à la fin du mois de Mai 2006. M. Merle, le nouveau directeur du CAUE a pris ses fonctions début Octobre et s'est exclusivement consacré, durant les premiers mois, à la gestion du CAUE. Conjugués à l'approche des élections locales, ces faits expliquent en partie la baisse de temps consacré au conseil aux collectivités.

L'absence de directeur durant quelques mois s'est également répercutée sur le temps de travail des architectes qui ont du consacrer une partie de leur temps à la représentation du CAUE dans différentes réunions au niveau régional et départemental. Cet état de fait a donc également eu une incidence sur le temps normalement réservé aux missions «classiques». De ce fait, la catégorie «partenariats» représente une part beaucoup plus importante. Cette évolution correspond à la volonté de l'équipe d'ouvrir le CAUE sur l'extérieur et de renouer le dialogue avec nos partenaires, phénomène conforté par l'arrivée du nouveau directeur.

Le CAUE, dans le cadre de ses missions définies par la Loi, doit devenir un interlocuteur incontournable et ceci dans l'intérêt et aux bénéfices des collectivités et des particuliers. L'année 2007 sera donc l'année du renouveau et du changement, au cours de laquelle nous allons œuvrer en direction des collectivités, même si les périodes pré-électorales ne sont généralement pas porteuses de projets.



Evolution du temps consacré aux missions



CAUE

du JURA

LES MISSIONS DU CAUE



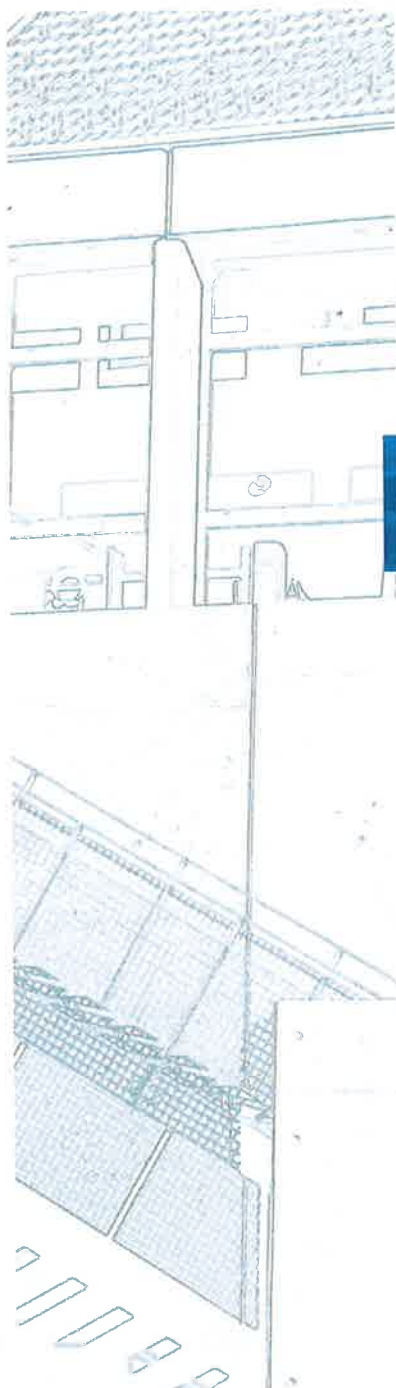
CONSEILLER

SENSIBILISER

INFORMER

FORMER

CONSEIL D'ARCHITECTURE
D'URBANISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT DU JURA





■ Conseiller les collectivités

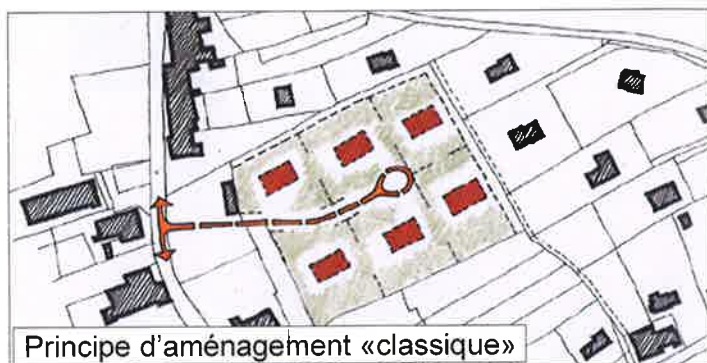
Selon la Loi sur l'Architecture de 1977, « le CAUE est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement ». Lorsque l'importance des missions le requiert, des conventions d'accompagnement ou de partenariat sont passées avec les maîtres d'ouvrages publics, tandis que certaines problématiques simples peuvent être traitées gratuitement dans le cadre de conseils ponctuels. Les conventions intègrent une participation financière des collectivités, qui représente en moyenne 60% du coût réel de l'intervention, coût auquel sont appliqués deux coefficients modérateurs liés

à la taille de la collectivité et à son Indice d'Effort Fiscal (IEF), afin d'établir une certaine solidarité entre les territoires.

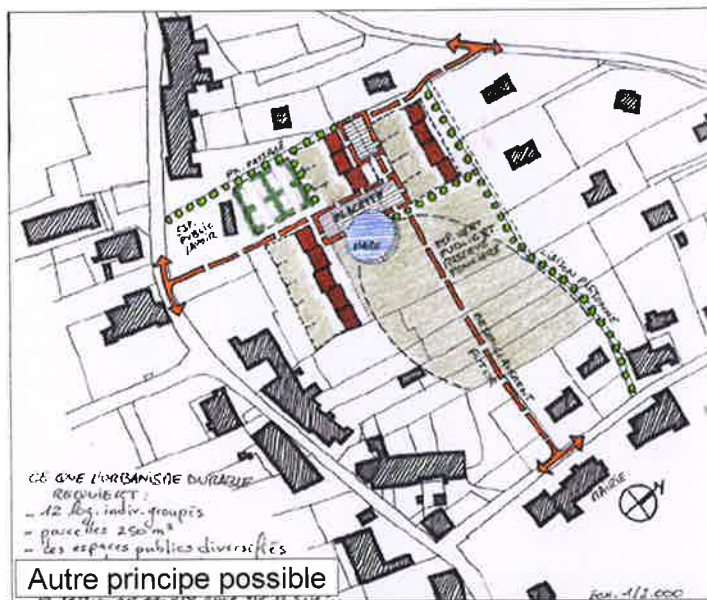
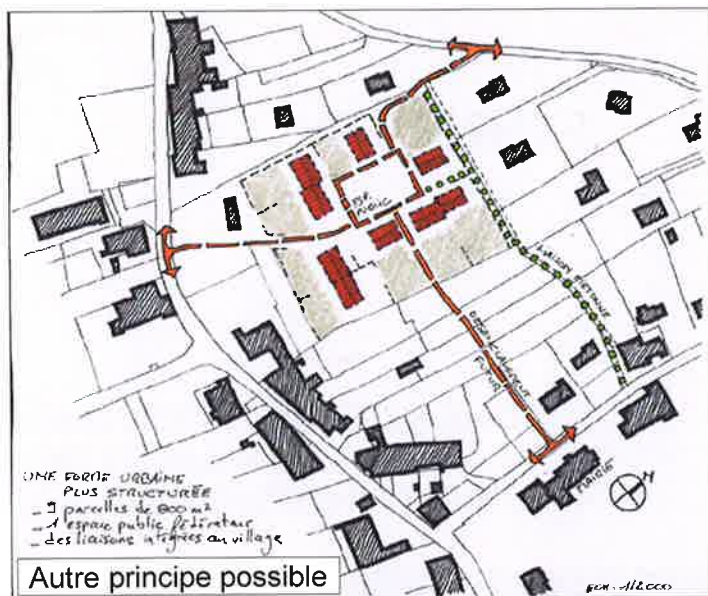
Les conseils du CAUE s'adressent aux particuliers et aux élus des collectivités locales.

Nos interventions prennent sens lorsqu'elles permettent aux élus de mettre en œuvre des projets de développement urbain, d'espace ou d'équipement public de qualité. La démarche exemplaire à laquelle nous invitons les élus, ne peut, à terme, qu'influer positivement les particuliers, à l'heure où ces derniers deviennent à leur tour maître d'ouvrage.

Le conseil en amont, c'est envisager différentes hypothèses d'aménagement.



Principe d'aménagement «classique»





Pour quel type de projet ?

Tout projet qui a une incidence sur le paysage

Grâce aux compétences de l'équipe du CAUE, nous pouvons vous conseiller sur des projets :

- d'urbanisme (ex : PLU, carte communale, ZAC, ZAD, lotissement...)
- d'aménagement d'espaces publics (ex : places, parcs, zones de loisirs, aménagement de traversées de village...)
- de réhabilitations, extensions et constructions d'équipements publics (ex : mairies, écoles...)

A quelles phases du projet intervenons-nous ?

En amont du projet jusqu'à la consultation

Ainsi, nous pouvons :

- vous aider à clarifier votre demande en vous aidant à rédiger un cahier des charges qui servira de base à la consultation de maîtrise d'œuvre.
- vous sensibiliser et vous former en vous apportant de nouvelles références.
- vous aider à analyser qualitativement les propositions des maîtres d'œuvre lors de la consultation.
- vous apporter ponctuellement un appui technique lors du déroulement de la mission de maîtrise d'œuvre.

Quand nous appeler ?

Le plus tôt possible

En effet, l'intervention du CAUE n'a de sens que si le maître d'ouvrage fait appel à nos services le plus en amont possible de son projet. Nous sommes un organisme d'aide à la réflexion et à la décision. La démarche du CAUE s'inscrit dans un projet global où l'objectif final est la concrétisation du projet du maître d'ouvrage. Le CAUE n'est ni un assistant à maître d'ouvrage, ni un maître d'œuvre mais un organisme de conseils indépendant et libre de tout intérêt dans le projet, si ce n'est celui d'obtenir la meilleure insertion paysagère et la meilleure qualité architecturale possible.

Le CAUE peut-il exercer une mission de maîtrise d'œuvre ?

Non

De par ses statuts, le CAUE ne peut exercer des missions de maîtrise d'œuvre. Si tel était le cas, sa neutralité serait alors faussée et son conseil ne serait plus aussi pertinent puisqu'intéressé.



► Conseils gratuits aux collectivités

• Aménagement d'extensions urbaines et de lotissements

Montagna-le-Templier :

Analyse urbaine et proposition d'urbanisation sur un secteur du village

Cousance, Mignovillard, La Pesse, Aromas, Le Pin, Cramans :

Conseils pour l'aménagement de lotissements

Lac-des-Rouges-Truites :

Conseils dans la réalisation d'un document d'urbanisme et l'attribution de Certificats d'urbanisme.

La Pesse :

Animation d'une réunion débat pour un groupe de futurs acquéreurs de parcelles situées dans un lotissement communal

• Aménagement d'espaces publics

Rosay : Conseils pour l'aménagement des abords du monument aux morts

Cize : Conseils pour l'aménagement de la traversée du village et le traitement des abords de bassins d'écêtement des eaux pluviales

• Aménagement de bâtiments publics

Censeau : Conseils pour l'aménagement des vestiaires de l'équipe de rugby

Saint-Germain-en-Montagne : Conseils pour la réorganisation de l'école primaire

Baverans : Conseil pour l'aménagement de la mairie

La composition du Conseil d'Administration du CAUE et son mode de financement garantissent un contrôle public de l'Etat et des collectivités locales et par conséquent une totale neutralité économique de la structure, en associant également à sa gestion les représentants des professionnels locaux de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage.

Les conventions passées avec les collectivités ne constituent pas des « contrats conclus à titre onéreux » (cf. étude juridique réalisée à la demande de la fédération nationale des CAUE) mais doivent être considérées comme un soutien aux activités du CAUE.

Le Code des marchés publics n'a donc pas lieu de s'appliquer aux conventions d'accompagnement des CAUE, étant sous-entendu que le CAUE ne répond pas à des appels d'offres. Le CAUE restant une association à but non lucratif, les participations demandées sont sans commune mesure avec le service rendu.

Quelques pistes d'aménagement pour Montagna-le-Templier





► Etudes préalables conventionnées

• Aménagement d'extensions urbaines et de lotissements

Les Rousses :

Elaboration du cahier des charges pour la réalisation d'un lotissement exemplaire (démarche initiée par le PNR du Haut-Jura), conjointement avec la DDE

Mesnay : Etude préalable à l'aménagement des zones INA et IINA

• Aménagement d'espaces publics

Bonnefontaine : Etude préalable à l'aménagement des espaces publics du bourg

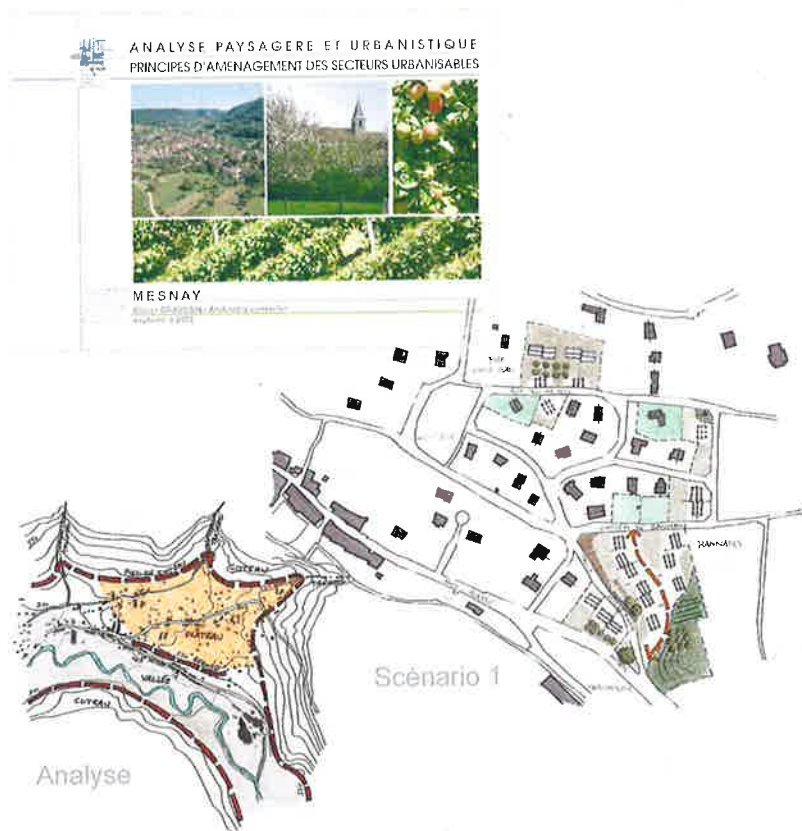
La Barre (dans le cadre de la charte Nord Jura) :

Etude préalable et sélection de l'équipe de maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement de lotissements

Etrepigny (dans le cadre de la charte Nord Jura) : L'étude préalable à l'aménagement des espaces publics réalisée en 2003 a fait l'objet d'une consultation de maîtrise d'oeuvre en 2006.



Etude préalable à l'aménagement de zones I NA et II NA (Mesnay)





• **Aménagement de bâtiments publics**

Voiteur : Conseils pour le transfert du centre de secours et l'aménagement urbain de l'ensemble du secteur

Sellières : Restructuration de la mairie-école

Prémanon : Création du pôle petite enfance (procédure adaptée avec remise de prestation légère)

SIVOS La Pesse - Les Bouchoux :

Etude préalable pour la création d'une nouvelle classe

Saint-Didier : Restructuration de l'ancienne fromagerie en logements et musée

• **Divers**

Champvans : Création d'un nuancier de couleurs pour la restauration du centre ancien

Communauté de communes Jura entre Serre et chaux :

Réalisation de fiches de sensibilisation à l'attention du grand public et des communes

Montmirey-le-château :

Programme d'actions de valorisation des ruines du château

Jura entre Serre et Chaux :

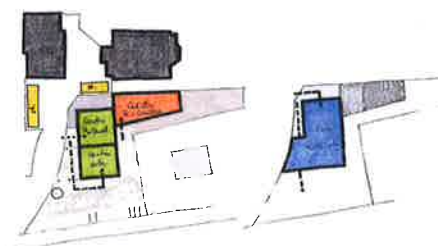
Réalisation de fiches conseils pour les communes



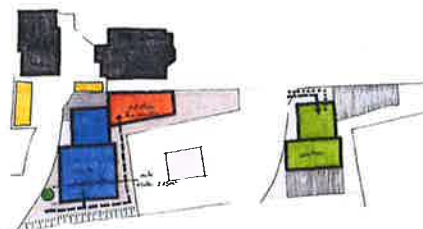
Montmirey-le-château :
Programme d'actions de valorisation des ruines du château



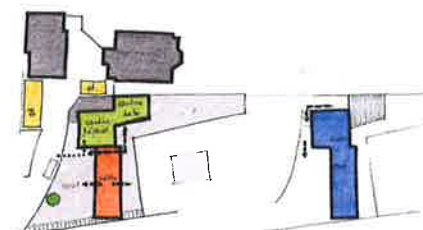
Prémanon :
Plusieurs scénarios
pour un pôle petite enfance



HYPOTHESE 3 Rez de chaussée Etage



HYPOTHESE 2 Rez de chaussée Etage



HYPOTHESE 4 Rez de chaussée Etage

Consultation :
Procédure adaptée avec remise
de prestation



► Participation gratuite à des jurys de concours, comités de pilotage...

• Participation à des comités de pilotage

La Charte environnement Nord-Jura : Communautés de communes Jura entre Serre et Chaux, Nord Jura et Nord Ouest Jura

Courtefontaine :

Mise en place d'une démarche de qualité pour l'aménagement d'un lotissement associant la commune, les pétitionnaires et la cellule développement durable de la DDE

Jura entre Serre et Chaux :

Participation au comité de pilotage pour la réalisation d'un PLU sur 8 communes

Lotissements expérimentaux des Rousses, d'Avignon-lès-Saint-Claude, de Lavans-lès-Saint-Claude (action pilotée par le PNR du Haut-Jura) :

Participation au comité de pilotage mis en place pour l'accompagnement de ces projets (Jury, animation de réunions-débats, suivi)

Pays d'art et d'histoire – Pays de Revermont et de Salins :

Suivi du dossier

Conseil Régional :

Participation à la commission du Plan régional de la qualité de l'air (PRQA)

Nanc-lès-Saint-Amour :

Participation au comité de pilotage pour la réalisation d'une carte communale

• Jury de concours

Lavans-lès-Saint-Claude (mission d'AMO : Socad) :

Sélection d'une équipe de maîtrise d'œuvre en charge de l'aménagement du lotissement du Crêt du Bief (lauréat : REDD)

ONF :

Sélection d'une équipe de maîtrise en charge de la maîtrise d'œuvre pour la construction des nouveaux locaux de l'ONF à Lons-le-Saunier (Lauréat : Reichardt et Ferreux)

Salins-les-Bains (mission d'AMO - Socad) :

Sélection d'une équipe de maîtrise d'œuvre en charge de la rénovation des anciennes Salines (lauréat : Malcotti et Roussey)

Communautés de communes du Val de Guisance (mission d'AMO - Socad) :

Sélection d'une équipe de maîtrise d'œuvre en charge de la réhabilitation de la Cartonnerie de Mesnay (lauréat : Reichardt et Ferreux)

Les Rousses

(mission AMO – DDE et assistance du CAUE) :

Sélection d'une équipe de maîtrise d'œuvre en charge de l'aménagement du lotissement (lauréat : Les Pressés de la Cité)

OPHLM pour la ville de Lons-le-Saunier

(mission AMO – OPHLM) :

Sélection d'une équipe de maîtrise d'œuvre en charge de l'extension de la maison de retraite Edylis (lauréat : Arodie-Damian)

• Propositions sans suites :

Montrond :

Etude préalable pour l'aménagement de la mairie

Lons et Dole :

Proposition d'assistance et de conseils pour les services instructeurs de la ville

Sellières :

Réhabilitation d'un pont et de ses abords (mission confiée directement à un BET)

Chamole :

Aménagement d'une aire de jeux (projet abandonné)

Parcey :

Assistance dans l'élaboration d'une zone de publicité restreinte (mission confiée directement à un BET)

Communautés de communes du Val de Bienne :

Restauration de petit patrimoine (mission confiée à un architecte libéral).

Il est à noter que plusieurs propositions sont restées sans suite durant l'année 2006.

A ce phénomène, plusieurs raisons :

- le projet n'est pas assez mûri dans l'esprit des équipes municipales demandeuses
- les collectivités ne comprennent pas toujours bien les missions du CAUE
- le coût de la participation est parfois un frein

- le CAUE est mis en concurrence malgré lui avec d'autres partenaires dont les missions sont plus orientées vers la maîtrise d'œuvre.

Nous déplorons cette situation alors que le CAUE est une association à vocation de service public.

Par conséquent, nous allons nous efforcer d'informer au mieux nos partenaires et les collectivités du sens et de l'intérêt de l'intervention du CAUE en amont d'un projet.



■ Conseiller les particuliers

« Fournir aux personnes qui désirent construire, les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre. »
(Extrait de la Loi sur l'architecture de 1977)

► Permanences de conseil aux particuliers

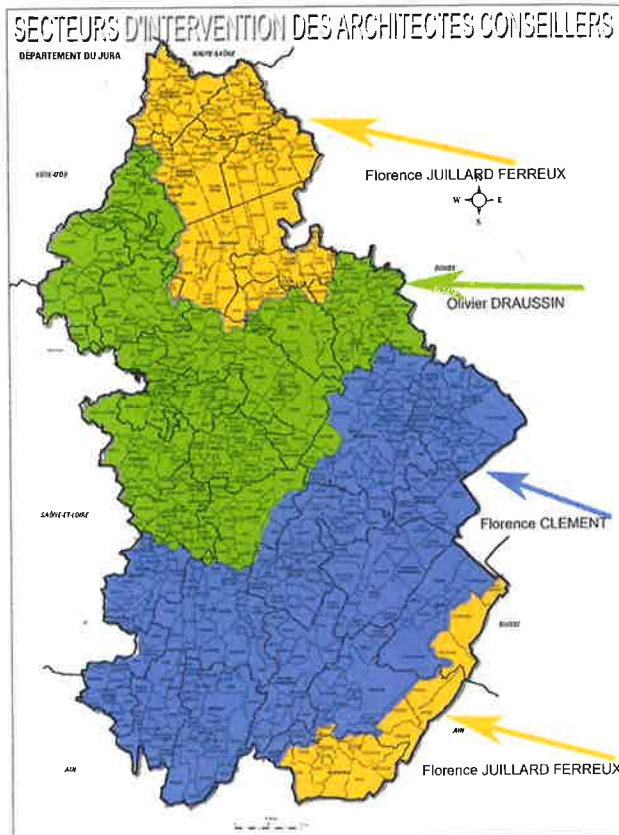
Les conseils aux particuliers ont lieu dans les locaux du CAUE à Lons-le-Saunier.

Trois demi-journées par semaine sont réservées à l'accueil du public :

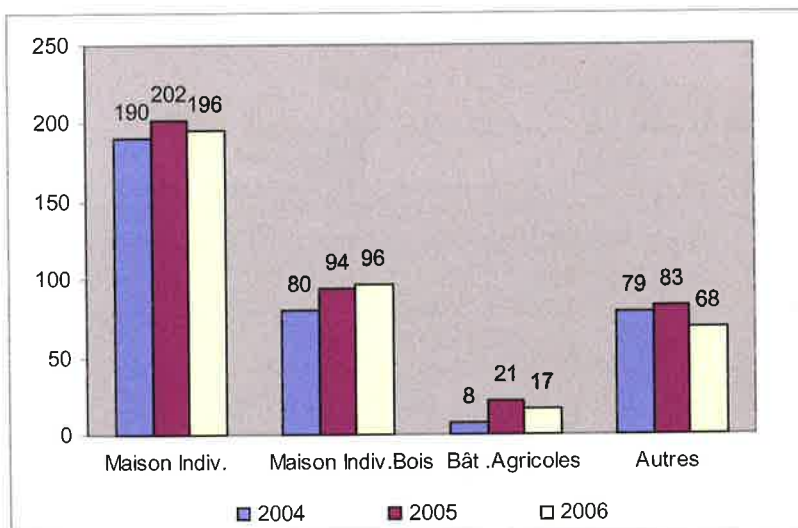
- le mardi matin (zone en jaune)
- le mardi après-midi (zone verte)
- le mercredi après-midi (zone bleue).

Les particuliers désireux de construire ou de rénover leur habitation peuvent bénéficier gratuitement des conseils d'un architecte du CAUE en se rendant dans nos locaux avec les documents relatifs à leur projet (plans, photos, documents d'urbanisme...). Ces conseils très utiles permettent d'orienter les pétitionnaires vers un projet qui leur correspond le mieux et qui s'intègre au mieux au site où ils souhaitent construire.

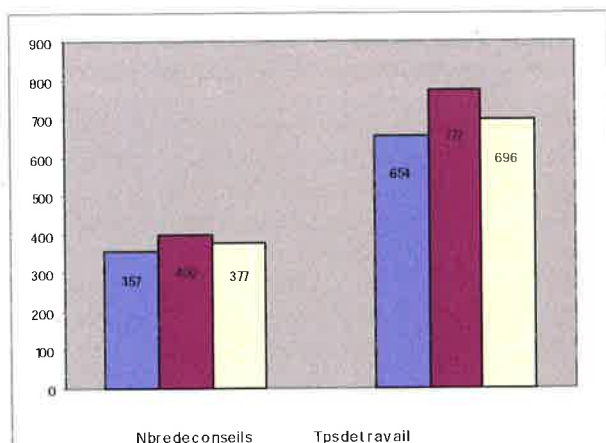
Même si nous nous efforçons d'écourter les délais d'attente, ce délai supplémentaire dans la concrétisation d'un projet bénéficie le plus souvent au demandeur au moment de l'instruction de son permis de construire.



Nature des demandes de conseil



Nombre de conseils donnés en 2006

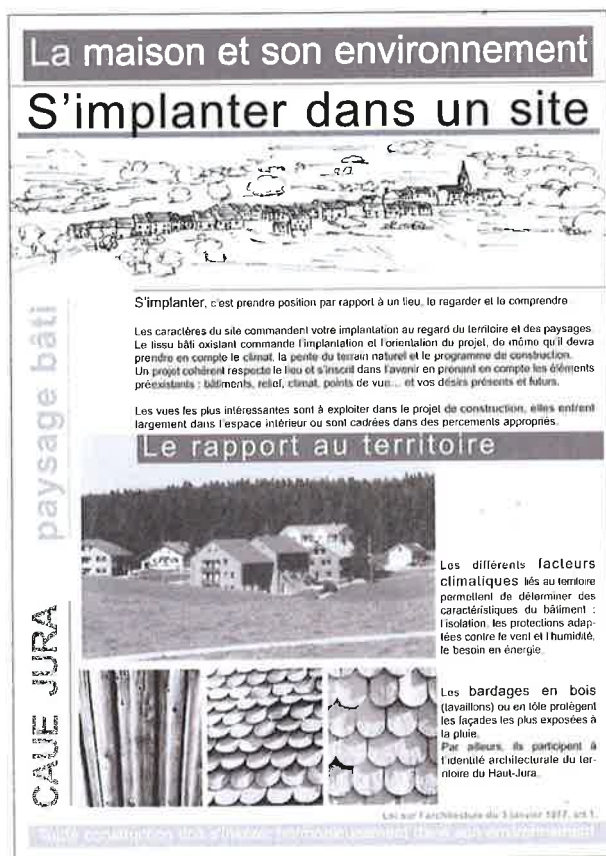




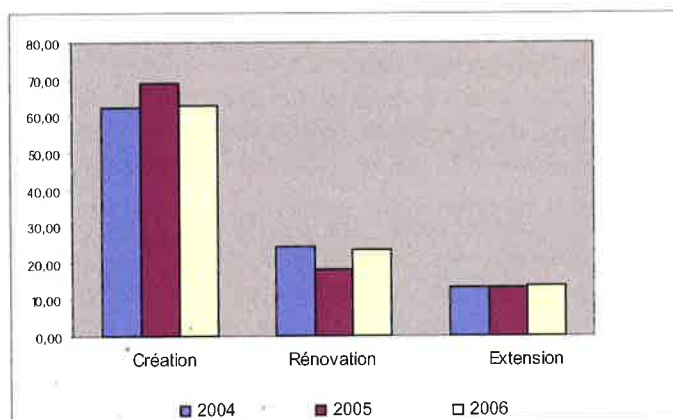
► Assistance et conseils pour les services instructeurs de la ville de Saint-Claude

Une convention a été signée avec la commune de Saint-Claude, en avril 2006. Elle consiste en une mission de conseil aux particuliers ayant un projet sur la commune (et les communes rattachées, hors ZPPAUP) et d'assistance au personnel chargé de l'instruction des permis de construire depuis l'obligation faite aux communes de plus de 10 000 habitants d'instruire les autorisations d'urbanisme. Les permanences ont lieu régulièrement le 1^{er} jeudi et le

3^e vendredi de chaque mois. En 2006, 15 permanences ont eu lieu dans les locaux du service urbanisme de la commune. Elles ont permis de conseiller des particuliers désireux de construire, de former le personnel à l'architecture traditionnelle locale et de les sensibiliser aux notions d'insertion dans un site (réalisation de 2 fiches à destination du personnel : « L'implantation dans la pente », et « Comment s'inscrire dans le site ? »).



Fiches réalisées pour la ville de Saint Claude



Nature des projets





► Avis sur permis pour la DDE

• Permis de construire

Ces avis sont donnés directement aux instructeurs de permis de construire de la DDE, au cours de l'instruction du dossier. L'insertion du projet dans le site et la forme architecturale du projet sont des thèmes récurrents de consultation. Certains avis sont parfois suivis par une rencontre avec le pétitionnaire qui se déroule dans une situation souvent « conflictuelle », étant donné que le projet est déjà défini, le budget établi, le constructeur choisi... Ces avis sont alors perçus, par les pétitionnaires et les élus, comme une entrave à la construction, vu l'état d'avancement du projet. Le conseil se limite alors à de la « réparation ».

En 2006, 206 avis sur permis ont été donnés par le CAUE, soit 57 de moins qu'en 2005. Ce travail représente une charge de travail conséquente puisqu'elle représente environ 15 jours de travail par an.

Dans les prochains mois, des permanences de conseil seront mises en place à l'attention des services instructeurs de la DDE, au cours desquels nous conseillerons les instructeurs dans l'approche architecturale, urbaine et paysagère qu'ils peuvent avoir des projets (permis de construire, certificat d'urbanisme, permis de lotir).

Plus aucun avis ne sera émis par le CAUE, l'objectif étant de former et sensibiliser les services instructeurs de la DDE et réorienter notre action dans le conseil en amont.

• Permis de lotir

De la même façon, les services de la DDE nous consultent régulièrement pour des avis concernant des demandes d'autorisation de lotir (29 dossiers en 2006), ce qui représente une quinzaine de jours de travail. Ces conseils sont souvent émis à la suite d'un déplacement sur le site, pour juger objectivement de la pertinence de l'aménagement, dans la mesure où les dossiers comportent peu d'éléments graphiques. Le CAUE rédige alors une note qui est transmise aux services instructeurs, mais l'efficacité de ces conseils est discutable puisque nous arrivons souvent trop tard sur le projet.

Les préoccupations environnementales ont permis à de nombreux acteurs de la construction et élus de prendre conscience qu'il devenait nécessaire et indispensable d'appréhender par la même occasion l'urbanisme, l'architecture et le paysage. Ainsi, une charte lotissement devrait naître dans les prochains mois.

Le CAUE est un organisme de conseil en amont des projets. Il n'a pas le rôle de censeur et ne peut qu'influer positivement le particulier dans sa démarche de projet.

C'est pourquoi, nous souhaitons :

- transformer les avis sur permis en conseils sur permis en formant et en sensibilisant les instructeurs
- participer activement à la rédaction d'une charte lotissement en partenariat avec les acteurs institutionnels du département afin de prendre le problème à sa source et d'harmoniser le discours des acteurs du territoire.

► Documents de sensibilisation, expositions et conférences

Développer la sensibilité et la responsabilité de tous vis-à-vis du cadre de vie, promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et de l'environnement, donner des éléments de lecture et de compréhension de l'architecture traditionnelle mais aussi de l'architecture contemporaine qui constituera le patrimoine de demain, est l'une des missions essentielles des CAUE.

• **Guide de valorisation des chalets d'alpage (partenariat avec le Parc Naturel Régional du Haut-Jura)**

Ce guide réalisé dans le cadre d'une convention de partenariat avec le Parc naturel vise à dresser un inventaire du bâti traditionnel d'altitude (chalets d'alpage) sur tout le territoire du Parc. Une fois le diagnostic réalisé, la plaquette réunira une série de préconisations à prendre en compte en vue de la réhabilitation, l'extension, la reconversion des chalets d'alpage.

- **Réalisation de fiches conseils et animation de conférences**
(Communauté de Communes du Jura entre Serre et Chaux)

Dans le cadre d'un partenariat avec la communauté de communes, le CAUE du Jura a réalisé une série de fiches-conseils qui s'adressent aux particuliers (Ex. Planter sa maison, La rue et les espaces extérieurs, Fleurir sa commune, La morphologie des villages). Ces publications se sont poursuivies courant 2007 par l'animation de conférences.

OUTILS - PEDAGOGIQUES

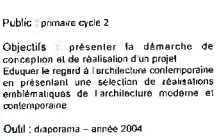


Le magicien des couleurs



Document réalisé à partir d'un livre de
"l'école des loisirs"

Le métier de l'architecte

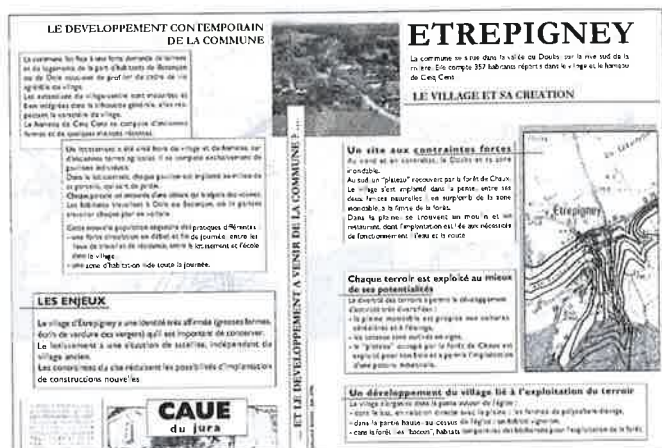


Outil : diaporama – année 2004

Construire un village



Quel jour – année 2002





• Diffusion de la charte qualité sur les espaces et bâtiments commerciaux

Présentation de la charte :

- dans les locaux du Conseil Général, aux chambres consulaires concernées
- lors d'un conseil syndical du Parc naturel du Haut-Jura
- pour la commune de Lavans-lès-Saint-Claude
- aux agents instructeurs de la DDE lors d'une réunion débat.

• Forum pour la terre

Organisé par l'Atelier Pasteur, un salon de 2 jours a permis de sensibiliser le public enseignant et futurs enseignants (IUFM) aux questions de l'environnement en réunissant les acteurs de l'environnement, notamment le CAUE. A cette occasion, le CAUE a créé des affiches et des plaquettes informant des missions du CAUE.

• Organisation d'une exposition de photos suivie d'une conférence

Le CAUE et l'IUFM ont organisé une exposition intitulée « Voyages en villes » (photographies de Philippe Taunais) qui a ensuite été suivie d'une conférence intitulée « Paysages » et animée par l'artiste Pierre Duc. Cette exposition, dont l'entrée était libre, a séjourné durant un mois dans le hall d'entrée du CDDP à l'auditorium de l'IUFM et s'adressait à un large public et notamment aux futurs enseignants en formation.



Aquarelle, Pierre Duc

• Participation à l'organisation d'une journée de conférence sur le développement communal raisonné

Le CAUE 39 fait parti du pôle régional de l'architecture qui réunit les CAUE de Franche-Comté, la DRE, la DRAC, la Maison de l'Architecture et l'Ordre des architectes. Ce groupe de travail a participé activement à l'organisation d'une journée de conférences sur le thème du développement communal raisonné qui s'est tenu le 20 octobre 2006 aux Salines d'Arc-et-Senans. Cette journée a reçu un bon accueil du public et a permis de sensibiliser élus, professionnels et techniciens des collectivités territoriales (180 participants).





Le paysage est un patrimoine fragile
Chacun est responsable, construire sa maison est un acte individuel qui s'inscrit dans un cadre paysager commun plus large.

**S'intégrer
c'est ...**



... Maintenir le dialogue avec notre patrimoine et nos racines

Il existe dans le Jura une multiplicité de caractères paysagers, de modèles d'architecture et de villages qui donnent à chaque lieu, à chaque habitant, une identité culturelle.



... Lire et comprendre le paysage dans lequel on s'implante

Cela permet d'en discerner les particularités et les dominantes afin d'intégrer au mieux le bâti en respectant l'esprit du lieu : structure du village, implantation des bâtiments, masses végétales, topographie, sens des allées, pentes de toit, couleurs de façades et de toitures ...



... Mettre en valeur une architecture - Tradition et modernité

La restauration d'une ferme s'inscrit dans une histoire dans laquelle on est acteur de notre époque par l'utilisation de formes et de matériaux contemporains.



... Exprimer une architecture - L'architecture contemporaine

La modernité en architecture est la preuve que notre civilisation est bien vivante et qu'elle évolue. Une bonne intégration du nouveau bâti c'est avant tout une continuité avec son environnement : disposition dans la parcelle, volumétrie, prise de vue, couleur et matière de l'enveloppe.



... Apporter sa contribution au respect de l'environnement

La France vise trois exigences complémentaires : la maîtrise des impacts d'un bâtiment sur son environnement proche, la préservation des ressources naturelles et la création d'un environnement intérieur sain et confortable pour les utilisateurs du bâtiment.



**Voyage
d'étude**
6 sept. 2006

Villages Botaniques de la Drôme



• Information et communication sur le CAUE

Présentation du CAUE et de ses missions à la Maison du Parc lors de la conférence sur le logement. Cette manifestation s'adressait au grand public.

• Sensibilisation à une approche qualitative des lotissements

Une matinée de débat a permis de réunir les élus de la commune de Cousance et de les sensibiliser à une approche qualitative du lotissement.

• Conférence et visite du patrimoine bâti

(Communauté de communes des coteaux de la Haute-Seille)

Sensibilisation au patrimoine à l'attention du grand public

• Défi pour la terre

Organisé par l'Atelier Pasteur, cette journée était destinée à promouvoir le développement durable auprès du grand public. A cette occasion, le CAUE a proposé une animation sur l'urbanisme durable.

• Contribution à l'écriture d'articles

- Rédaction d'un article pour l'AJENA Contact n°66, 1er trimestre 2006

« A propos des lotissements : Un toit ? Pour quoi faire ? »

► Visites

• Visite d'études organisée par le CAUE dans les villages botaniques de la Drôme

Une visite des « villages botaniques de la Drôme » a été organisée par le CAUE. Cette journée a réuni élus et bénévoles de la communauté de communes des Coteaux de la Haute-Seille afin de les sensibiliser à la prise en compte du paysage dans les aménagements d'espaces publics et dans le fleurissement des communes. Cette journée a réuni une dizaine de personnes.



Paysages bâtis jurassiens
"patrimoine et identité"

Florence CLEMENT

Château-Chalon - le 21 juillet 2006





► Formations et actions pédagogiques

• Sensibilisation aux notions de patrimoine pour l'AFIP

Association de formation et d'information pour le développement d'initiatives rurales

Cette journée d'intervention a permis de sensibiliser les propriétaires de chambres d'hôtes et de gîtes aux questions de patrimoine rural et autres professionnels du tourisme.



• Interventions en milieu scolaire

- Classes à PAC (projet artistique et culturel) – sensibilisation au paysage
Deux classes de maternelle, de CE2, CM1 et CM2 à Orgelet :

Cette intervention a permis de sensibiliser des enfants d'âges différents au paysage et à la culture du jardin. Les ateliers se sont déclinés sous différentes formes :

- atelier maquette de jardin pour les maternelles
- présentation sur l'histoire des jardins pour les classes de CE2, CM1 et CM2
- atelier de projet de création d'un jardin au sein de l'école pour les plus grands en répartissant le rôle de chaque classe (les CE2 étaient chargés de la collecte de l'information et du relevé de terrain – les CM2 étaient en charge du projet et les CM1 chargés de la gestion du jardin dans le futur).



- Intervention sur l'habitat d'hier et d'aujourd'hui
Ecole primaire du Val de Bienne.

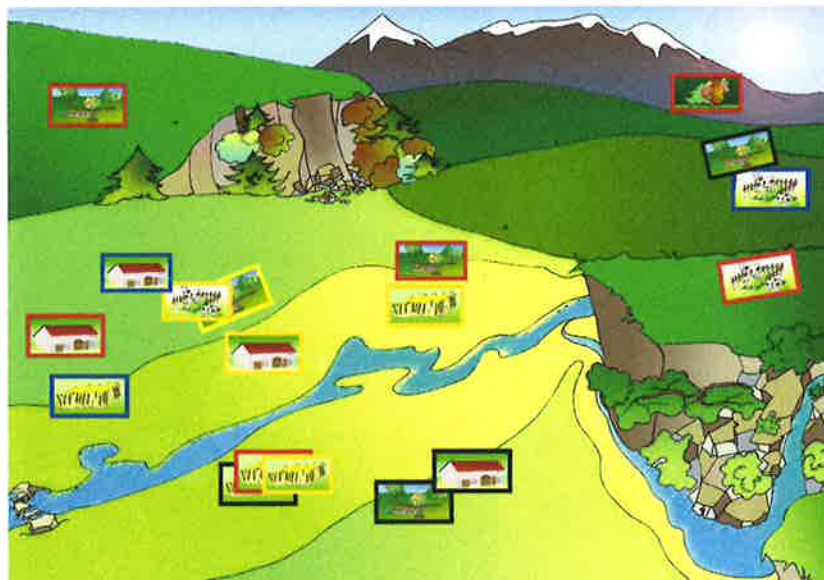
- Intervention et sensibilisation au paysage
Elèves de Bac PRO secrétariat au lycée de Montciel.





Outil pédagogique réalisé par le CAUE

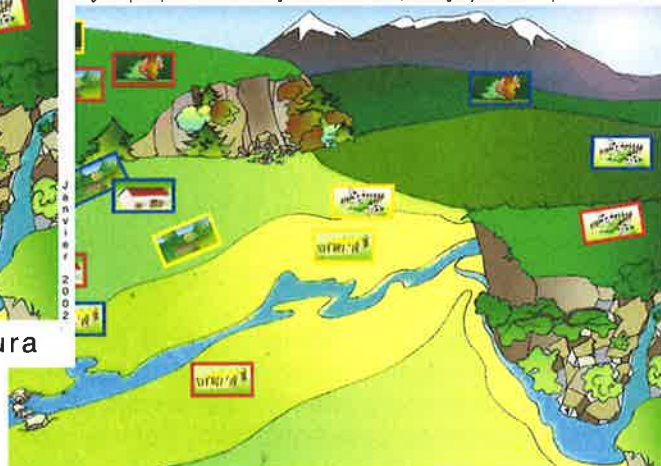
CONSTRUIRE UN VILLAGE



Ce jeu a été conçu et réalisé par le CAUE du Jura

- les récoltes

ile de récolter le champ de la famille rouge qui se trouve sur l'autre rive de la rivière.
vaches des familles bleu et rouge peut difficilement être récolté : les pâtures sont loin de la ferme.
la famille jaune a disparu, emportée par la crue de la rivière.
ouge ne peut pas récolter ses légumes ni ses fruits ; le verger-jardin est trop loin de la ferme.



Présentations réalisées dans le cadre de classes à PAC

Questions de jardins



Florence CLEMENT École élémentaire d'Orgelet septembre 2006

jardin et dessert des bassins au centre.



Les couleurs dans le jardin



Elles peuvent être oranges...



► Se documenter

De nombreux documents peuvent être consultés gratuitement au CAUE, de 14 h à 17 h, sur rendez-vous.

Le CAUE du Jura possède :

- des ouvrages spécialisés dans les thématiques de l'architecture, l'urbanisme, l'environnement et le paysage
- des CD-ROM et DVD
- des études réalisées pour les communes du département
- des photos (papiers, diapositives et numériques)...

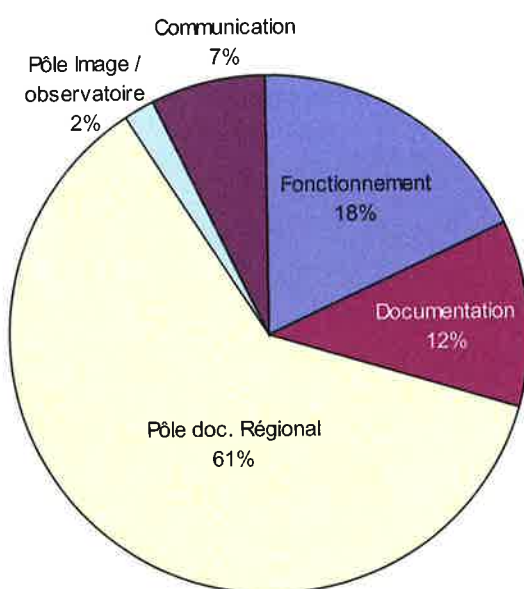
Les CAUE de la région (Doubs, Jura et Haute-Saône), souhaitent se doter d'un outil de mémoire, qui permette la mise en commun de notre connaissance de la Franche-Comté, au travers des ouvrages que nous possédons mais aussi à travers notre expérience et notre travail de terrain.

Ainsi le « pôle de ressources images » est l'outil qui nous permettra de gérer, de hiérarchiser ces données dans le temps, d'en assurer la conservation et la restitution sous des formes diverses (fiches pratiques, guides de visite, catalogues et illustrations de conseils, images de référence...).

Ce projet est soutenu financièrement par la DRAC de Franche-Comté. Le CAUE du Jura coordonne l'action au niveau régional. La documentaliste du CAUE du Jura administre la base de données des CAUE de Franche-Comté en partenariat avec ses collègues respectifs. Comme nous pouvons le constater

dans les graphiques ci-contre, la documentaliste du CAUE du Jura consacre une part importante de son temps à ce projet régional. Initialement salariée à temps partiel, son poste est aujourd'hui passé à un plein temps de façon à mener à bien ce projet. Le soutien financier de la DRAC permet de :

- financer une partie des investissements matériels nécessaires à ce projet
- financer une partie du temps de travail de la documentaliste du CAUE du Jura.



Répartition du temps de travail
de la documentaliste





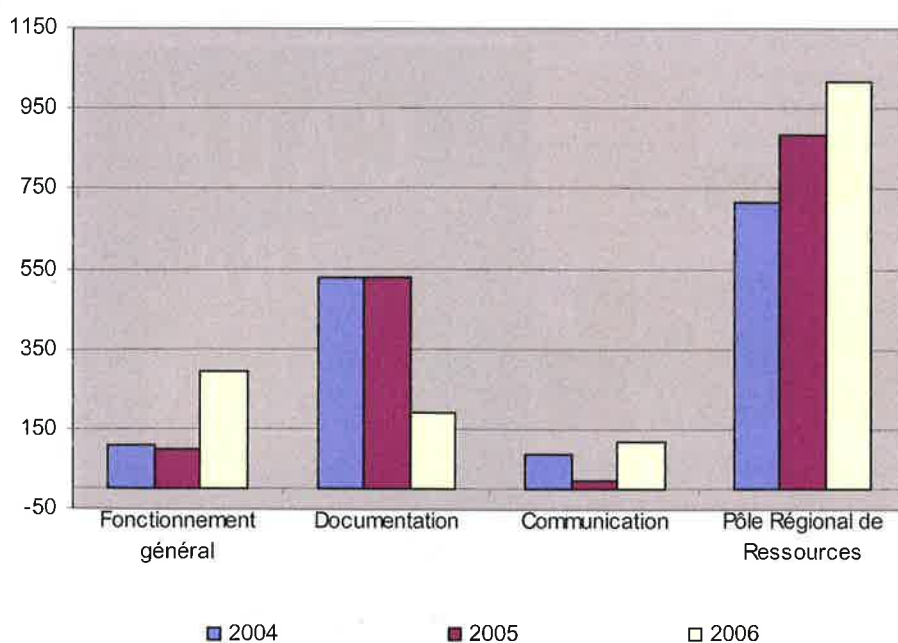
Le pôle de ressources régional se décline sous différentes actions :



▪ **Le Projet Images** permettra de créer une banque de données images consultable en ligne. Deux types d'images sont à distinguer :
 - les images de travail, propres à chaque CAUE (consultable en intra ou en extranet)
 - les images mises à disposition du public ou de partenaires privilégiés (consultable sur internet).
 Ce projet débutera en 2007.

▪ **L'Observatoire CAUE** - Fiches de références architecturales, urbaines et environnementales (AUE) Elles permettront au plus grand nombre de découvrir les dernières productions de qualité réalisées dans la région.
 Ce projet débutera en 2007.

▪ **Le Pôle documentaire régional** consiste à créer une base de données permettant de référencer les ouvrages, DVD et CD-ROM de chaque CAUE. Cette base commune permettra à terme de s'informer via internet sur les ouvrages consultables et disponibles au sein de chaque CAUE.
 Ce projet a démarré en fin d'année 2003.



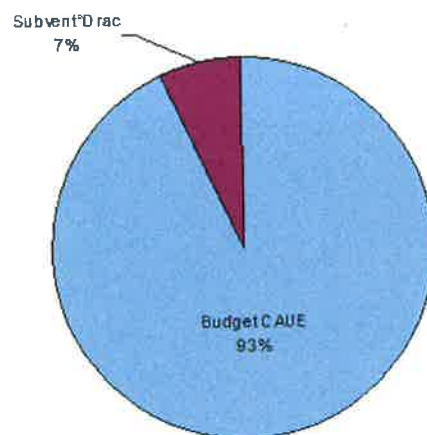
Evolution dans la répartition du temps de travail de la documentaliste



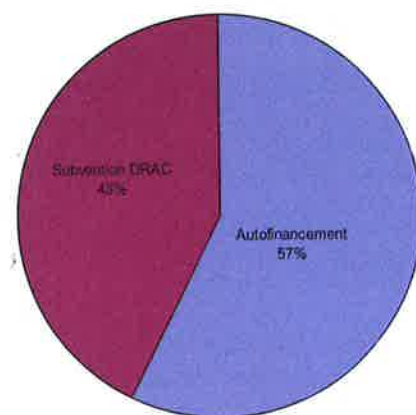
L'administrateur du réseau documentaire régional (Documentaliste du CAUE du Jura) a mis en place depuis 2003, en collaboration avec ses collègues des CAUE du Doubs et de la Haute-Saône, un protocole de catalogage réparti et a élaboré un outil d'indexation des ouvrages à destination des trois CAUE. Ce processus s'est mis en place en parallèle de la saisie des notices de chaque ouvrage des différents CAUE et de l'apprentissage du logiciel de gestion documentaire Alexandria. Aujourd'hui, nous devons entamer la phase ultime de ce projet qui est la mise en commun de toutes ces données afin de pouvoir les rendre accessibles au plus grand nombre via nos futurs sites internet respectifs.

Les acteurs du pôle documentaire régional

- La DRAC apporte un soutien financier.
- Le CAUE 39 administre la base de données des CAUE de Franche-Comté.
- La société GB concept nous apporte ses conseils et son savoir-faire sur le logiciel Alexandria.
- La société Almis (gestionnaire du parc informatique du CAUE 39) s'occupe de la gestion technique dans le processus de fusion des données.
- Chaque CAUE de Franche-Comté alimente la base de données commune.



Part de la subvention DRAC dans le budget du CAUE



Taux de subventionnement pour le pôle documentaire régional

Le centre de ressources du CAUE du Jura :

De nombreux documents sur 4 grands thèmes principaux :

- Architecture
- Urbanisme
- Environnement
- Pédagogie à l'AUE

Le fonds documentaire comprend :

- plus de 1500 ouvrages, études, plaquettes, brochures et livres d'information de divers supports
- plus de 1000 documents (CD, DVD, images, vidéos, etc.)
- une plateforme numérique

CAUE JURA

CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DU JURA

19 avenue Jean Moulin
39000 LONS LE SAUNIER
TEL : 03 84 24 30 36
EMAIL : caue39@caue39.fr

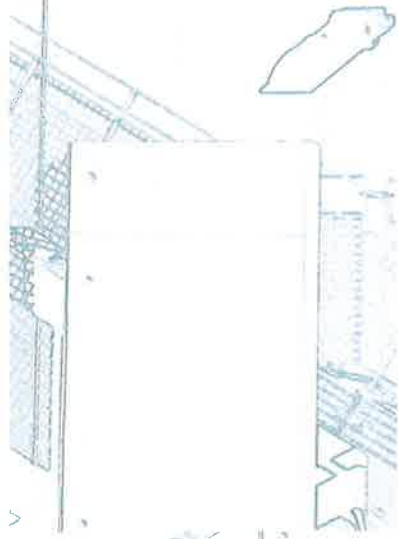
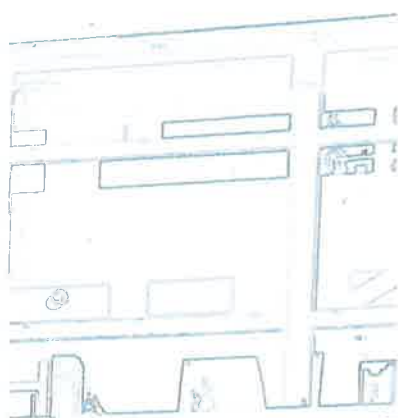
INFORMER CONSEILLER FORMER SENSIBILISER



CAUE

du JURA

LES PARTENARIATS ET COLLABORATIONS



Dans sa volonté d'ouverture, l'équipe du CAUE et son directeur mènent un travail quotidien d'ouverture sur l'extérieur. Ce travail passe par le contact, la rencontre, l'échange avec tous les acteurs qui interagissent de près ou de loin sur l'aménagement du territoire. Ces échanges permettent de communiquer sur les missions du CAUE, de rompre définitivement avec les idées reçues sur ce que fait ou ne fait pas le CAUE du Jura et d'envisager ensemble des collaborations.

Ces collaborations peuvent être abordées de deux façons différentes :

- le partenariat pour mener à bien des projets spécifiques
- le partage et la mise à disposition de nos compétences.

Ce dernier point peut s'illustrer de différentes façons, soit en mettant à disposition nos compétences pour participer à des groupes de travail, soit en échangeant et en confrontant notre approche avec celles d'autres partenaires comme la DDE, l'AJENA ou d'autres CAUE...

**CONSEIL D'ARCHITECTURE
D'URBANISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT DU JURA**





CAUE
du JURA

■ Une collaboration étroite avec les CAUE de Haute-Saône et du Doubs, soutenue par la DRAC

Les CAUE de Franche-Comté collaborent déjà depuis de nombreuses années. Depuis 2002, la DRAC apporte son soutien financier pour des projets régionaux spécifiques liés à la sensibilisation du jeune public à l'architecture, l'urbanisme, l'environnement et le paysage mais aussi en direction des collectivités et des particuliers. Elle soutient également, la création d'un pôle régional de ressources documentaires à travers des conventions triennales (première convention signée en 2002, renouvelée en 2006)

Le CAUE du Doubs pilote une action de sensibilisation des jeunes de la région au cadre de vie. Une chargée de mission du CAUE 25 assure une permanence au CAUE du Doubs avec une chargée de mission du rectorat, les lundi après-midi où elles reçoivent sur rendez-vous les enseignants de collèges et lycées, porteurs de projets (pour prendre rendez-vous, téléphonez au 03 81 82 71 14). Ainsi, elles apportent un regard de professionnel sur les

thématiques de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage. Le CAUE 25 participe en tant que conseiller à la sélection des projets culturels du Rectorat (appel à projet en mars et commission de sélection en juin de chaque année). La chargée de mission du CAUE 25 accompagne ensuite les enseignants dans la mise en place d'ateliers qu'elle anime en collaboration avec des



architectes libéraux ou des architectes-conseillers des CAUE voisins.

Pour l'année 2006, 13 établissements secondaires ont déposé un projet de sensibilisation au cadre de vie, 2 qui portaient sur le thème du jardin ont été confiés à une autre structure, 2 n'ont jamais manifesté de demande auprès du CAUE.

Sur 13 candidatures (390 élèves), 10 venaient du Doubs, 1 de Haute-Saône et 2 du Jura (Collège de l'Arc à Dole dans le cadre de l'action « Mon collège mis à neuf » et le Collège St Exupéry à Lons, « Initiation à l'architecture dans le cadre du programme d'Histoire de 4^e »).

Le CAUE de Haute-Saône a en charge la mise en place d'une série de fiches-conseils destinés aux SDAP de Franche-Comté, aux collectivités et aux particuliers. En 2006, une fiche sur les enduits à la chaux a été rédigée, d'autres sont à paraître pour 2007.

Le CAUE du Jura s'occupe de la mise en place d'un pôle régional de ressources documentaires (projet détaillé dans le chapitre des missions du CAUE 39) et d'un observatoire de l'architecture, de l'urbanisme et de l'aménagement de l'espace public.

Même si une réelle collaboration existe, la création d'une structure régionale devient indispensable, notamment pour pouvoir solliciter et bénéficier de subventions régionales. Déjà, onze Unions régionales des CAUE ont été créées à travers le territoire français. Ces structures facilitent et favorisent le développement de projets communs, plus ambitieux. Le CAUE du Jura, très favorable à cette idée, souhaite que l'Union régionale des CAUE de Franche-Comté puisse voir le jour dès que possible.



■ Des collaborations naissantes avec...

Le Parc naturel régional du Haut-Jura



Au cours de l'année 2006, plusieurs comités de pilotage ont été mis en place pour suivre des « projets d'extensions urbaines exemplaires ». Ces comités de pilotage auxquels le CAUE a activement participé faisaient suite à l'appel à projet lancé par le PNR du Haut-Jura. Trois sites ont été retenus et les études pour leur réalisation sont désormais lancées (Avignon-lès-Saint-Claude, Lavans-lès-Saint-Claude et Les Rousses). Le CAUE collabore et participe aux différentes réunions de suivi de ces projets et a également participé aux sélections des équipes de maîtrise d'œuvre.

Ces démarches exemplaires commencent à faire parler d'elles, espérons qu'elles aillent jusqu'au bout pour que le Jura puisse devenir une référence en matière d'urbanisme et de développement durable.

Cette collaboration ne s'arrête pas à ces projets puisque nous mettons en place conjointement avec la CAPEB une journée de sensibilisation sur le patrimoine d'hier, aujourd'hui et de demain qui se tiendra le 23 juin 2007 à la Maison du Parc à Lajoux, à l'occasion des journées sur le patrimoine de pays.



Nous avons également participé au voyage d'étude dans le Vorarlberg en Autriche, voyage organisé par le Parc à l'automne 2006. Nous avons apporté notre regard d'architecte et de paysagiste pour la réalisation d'un CD de restitution du voyage qui sera diffusé par le Parc afin de promouvoir le développement durable dans l'urbanisme et la construction.

Dans les mois qui viennent, nous participerons également à la réalisation d'un guide technique sur les « opérations d'urbanisme durable ».

Depuis 2006, une convention de partenariat a été conclue entre le PNR du Haut-Jura et le CAUE du Jura pour la réalisation d'un guide sur les chalets d'Alpage (projet détaillé dans le chapitre missions).

L'AJENA

Les approches respectives de l'AJENA et du CAUE nous incitent à collaborer et à échanger chaque jour un peu plus. En effet, l'approche technique de l'AJENA concernant les « énergies propres » est complémentaire avec l'approche urbaine, architecturale et paysagère du CAUE. C'est pourquoi, nous échangeons régulièrement afin d'harmoniser nos conseils et faire cohabiter intelligemment nos préoccupations respectives, à savoir, le développement durable et l'architecture.



■ Des collaborations naissantes avec...

La MIQCP

(Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques)

Dans le cadre d'une consultation organisée par le CAUE (procédure adaptée avec remise de prestation), nous avons pu innover et travailler en étroite collaboration avec la MIQCP, afin de tester cette nouvelle procédure encore peu utilisée. Ce « mini concours » ne doit pas se substituer aux procédures classiques mais peut permettre à des petites collectivités d'organiser une consultation avec remise de prestation (niveau esquisse). Cette procédure controversée a fait l'objet d'échanges entre le CAUE 39, la MIQCP et les architectes. Avec le retour d'expériences du réseau des CAUE, la MIQCP va prochainement éditer une nouvelle fiche « Médiations » afin de faire le point sur cette nouvelle possibilité qu'offre le Code des marchés publics. Ces fiches téléchargeables sur Internet s'adressent aux élus et aux services techniques des collectivités (<http://www.archi.fr/MIQCP/>).



Les partenaires du CAUE du Jura

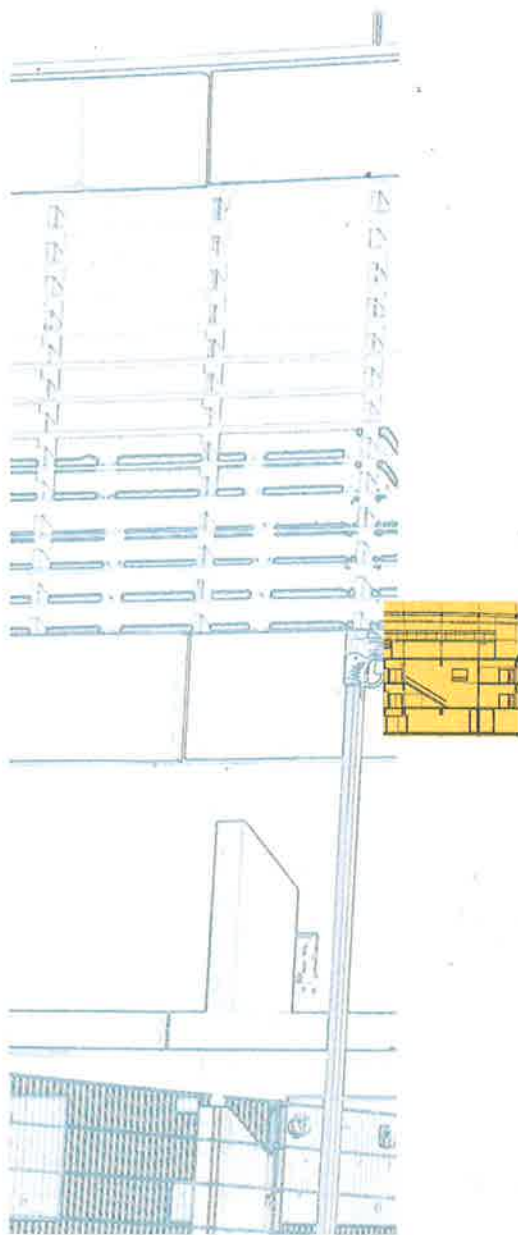
ADEME - AJENA - ADIL - Associations des maires du Jura – Atelier Pasteur - CAPEB - CAUE 25 - CAUE 70 - Chambre d'agriculture - Conseil Régional de Franche-Comté - Conseil Général du Jura - CPIE - DDAF - DDE - Direction Régionale de l'Équipement - DRAC - Fondation du patrimoine - IUFM - Jura Habitat - Maison de l'Architecture – MIQCP - Ordre des architectes - Parc naturel régional du Haut-Jura - Préfecture du Jura - SDAP du Jura - Vieilles Maisons Françaises...



CAUE

du JURA

LE BILAN FINANCIER



Pour l'année 2006, le budget total du CAUE s'élève à 425 496 € contre 381 325 € en 2005. Cette augmentation s'explique essentiellement par le versement d'une subvention de 30 000 € de la part du Conseil Général du Jura.

Les charges ont également augmenté puisque nous sommes passés de 380 719 € pour 2005 à 441 496 € pour 2006. Cette hausse des charges s'explique notamment l'augmentation du nombre d'équivalents temps-plein au CAUE (6,1 à 6,9).

L'année 2006 présente donc un déficit de 15 599 €, s'expliquant notamment par une hausse des charges et des produits moins importants que ceux initialement prévus.

CONSEIL D'ARCHITECTURE
D'URBANISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT DU JURA

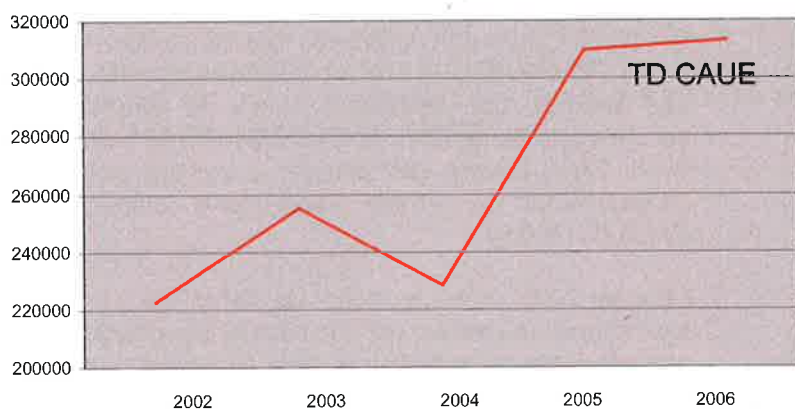




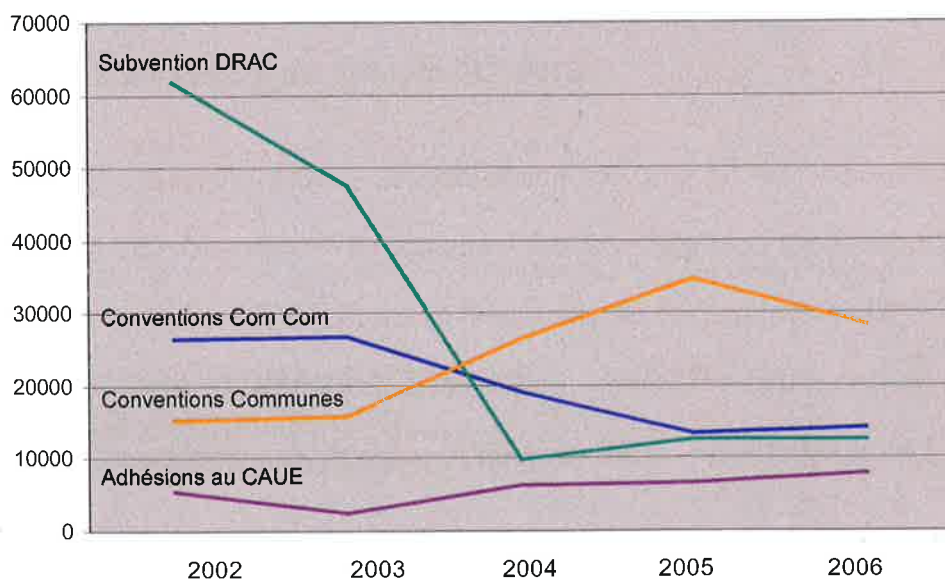
■ Evolution et répartition des produits d'exploitation

Globalement, lorsqu'on observe l'évolution des produits d'exploitation, on remarque une stabilité depuis 2005 dans les conventions passées avec les communes et les communautés de communes. Nous pensons redynamiser ce type de partenariat en communiquant sur nos missions et le service que nous pouvons apporter aux collectivités.

L'année 2007 sera une année préparatoire en vue des prochaines élections municipales et cantonales.



Evolution de la taxe départementale CAUE



Evolution des produits d'exploitation

■ Résultat 2006

■ La hausse des charges de personnel

En effet, en 2006, les charges de personnels ont augmenté pour trois raisons :

- le remplacement de l'ancien directeur à mi-temps par C. Merle salarié à temps plein
- le passage de 50% à 80% de la secrétaire comptable, M. Bacheley
- le versement d'une prime de départ à J-L Vernay.

■ La Taxe départementale CAUE se stabilise

Même si ces dernières années, la TD CAUE est en constante augmentation, elle est moins élevée que celle envisagée dans le prévisionnel 2006 et reste insuffisante pour couvrir l'ensemble des charges du CAUE. En 2006, le CAUE du Jura a perçu une taxe de 313 090 € contre 309 723 € en 2005. La stabilisation de l'augmentation nous laisse penser que nous sommes arrivés au sommet de la hausse, même si les services de l'Etat semblent indiquer une légère hausse pour 2007.

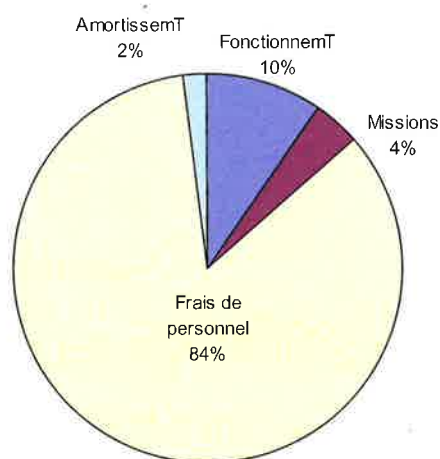
Il nous est malgré tout indispensable de rester prudent et de créer de nouveaux partenariats afin de financer l'ensemble des actions du CAUE pour lui assurer un bon fonctionnement.

■ Des subventions liées à des actions spécifiques

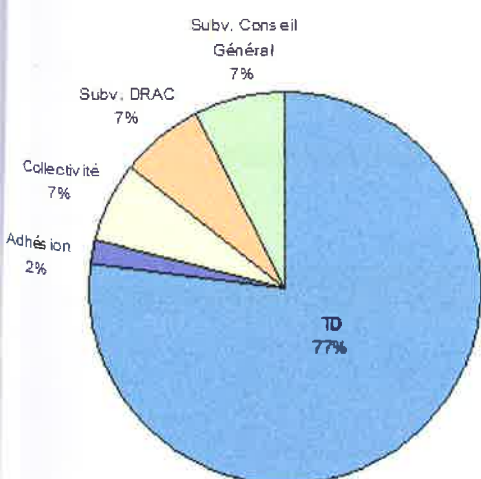
En parallèle des produits issus de la taxe départementale, le CAUE est soutenu par des partenaires publics ce qui permet de financer des projets spécifiques et d'envisager de nouvelles actions :

- Le CAUE bénéficie plus spécialement du soutien financier de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) pour le financement d'un projet régional mené en partenariat étroit avec les CAUE de Haute-Saône et du Doubs. Le CAUE du Jura perçoit directement ce financement du fait qu'il pilote le projet « pôle de ressources documentaires ». Ce projet, détaillé précédemment, consiste à référencer et à mettre en commun nos bases de données documentaires respectives afin de les diffuser par la suite par le biais d'Internet. Concrètement, fin 2007, vous pourrez faire des recherches documentaires via notre site internet.

- En 2006, le Conseil Général a également soutenu l'action du CAUE du Jura à hauteur de 30 000 €. Ce soutien financier nous conforte dans notre rôle de conseil et nous permet d'être plus confiant pour l'avenir. En effet, le CAUE du Jura, même s'il n'est pas une émanation du Conseil Général, est au service de l'ensemble des collectivités jurassiennes. C'est pourquoi, il semble logique d'imaginer un partenariat durable entre le CAUE et le Conseil Général. D'ailleurs, de nombreux CAUE ont entrepris depuis longtemps cette démarche en passant chaque année, une convention d'objectifs permettant d'apporter un service plus efficace aux communes qui les sollicitent.



Répartition des charges en 2006



Répartition des produits en 2006

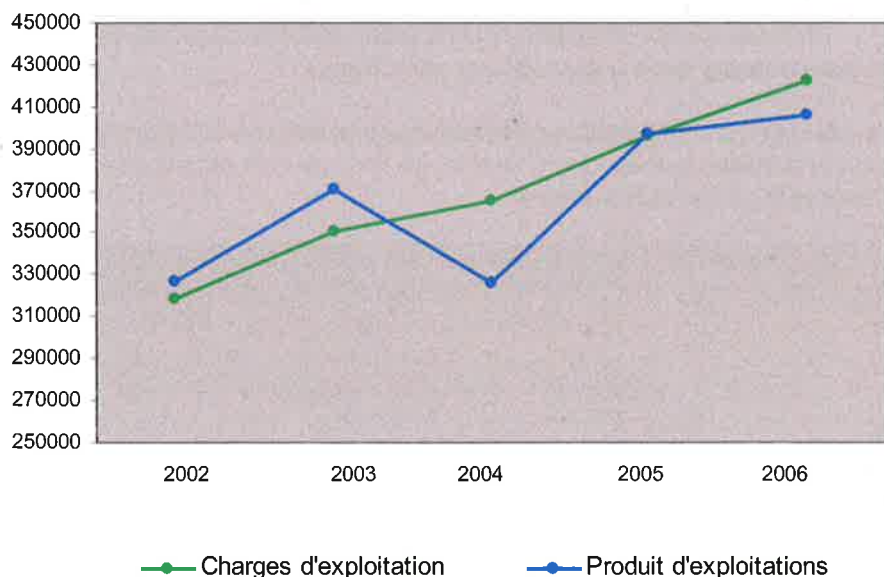


▪ Des conventions d'accompagnement conclues avec les collectivités

Dans le cadre de sa mission de conseil aux collectivités, le CAUE du Jura propose aux communes, lorsque la mission est plus conséquente, de les accompagner en amont de leur projet jusqu'à la phase de consultation de maîtrise d'oeuvre. Ces études, consommatrices de temps, sont en partie financées par les communes demandeuses et par le CAUE. Ainsi, régulièrement, le CAUE conclut des conventions de partenariat qui doivent être considérées comme un soutien aux activités du CAUE.

▪ Les adhésions au CAUE

Les adhésions à l'association CAUE représentent 2% du budget. La cotisation demandée chaque année est avant tout symbolique. Elle conforte le conseil d'administration dans la politique menée et constitue un indicateur de confiance. Pour l'année 2006, le montant total des adhésions a légèrement augmenté. Sur décision du conseil d'administration, il est demandé aux collectivités qui nous sollicitent d'adhérer au CAUE que la mission soit conventionnée ou non.



Rapport entre les charges et les produits

■ Prévisionnel 2007

Globalement, les dépenses prévues pour 2007 sont stables par rapport à l'année 2006 en ce qui concerne les achats, les services extérieurs et les charges de personnel.

La stabilité de l'augmentation des charges de personnel s'explique par l'augmentation du nombre d'équivalents temps plein puisque nous sommes passés de 6,1 à 6,9 équivalents temps plein et qu'un budget plus important sera consacré à la formation.

Les autres services extérieurs ont également augmenté en raison de la création d'une nouvelle ligne budgétaire (impression et reproduction) afin d'améliorer notre communication.

Charges

	A/ Comptes de charges	Prévisionnel 2006	Prévisionnel 2007
60	Achats	9 735,00	8 700,00
61	Services extérieurs	20 033,00	19 560,00
62	Autres services extérieurs	30 775,38	40 300,00
64	Charges de personnel	357 396,62	351 610,00
65	Charges de gestion courante (régul ex. antér.)	2 560,00	0,00
66	Charges financières		200,00
68	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	8 000,00	13 440,00
TOTAL des charges		428 500,00	433 810,00

Les dépenses liées aux actions régionales sont également plus importantes en raison de l'aboutissement de certains projets comme le pôle documentaire, l'organisation d'un palmarès régional de l'architecture et de l'aménagement, la participation à la manifestation «Vivre les villes».

Enfin, la dotation aux amortissements a augmenté en raison :

- des travaux de rénovation du CAUE
- le remplacement et l'achat de mobilier de bureau
- l'achat de logiciels et de matériel informatique
- la création d'un site Internet prévu pour la fin de l'année.

Produits

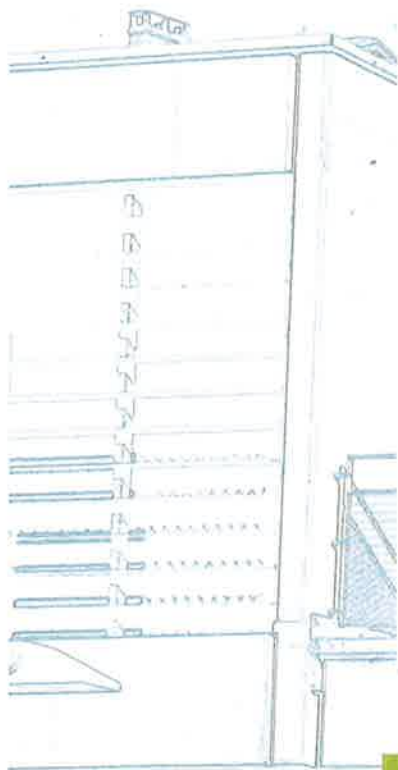
	A/ Comptes de produits	Prévisionnel 2006	Prévisionnel 2007
74	Taxes, subventions et adhésions		
741	Taxe Départementale CAUE	325 000,00	325 000,00
7421	Mission de base		1 010,00
7421...	Participation des collectivités	22 000,00	30 000,00
7422...	Participation autres organismes (Pnr Haut-Jura)	16 500,00	16 100,00
7423	Action régionale (Pôle Image-subvention DRAC année n-1)	28 500,00	25 700,00
7423	Action régionale (Pôle Image-subvention DRAC année n)		20 000,00
7423	Subvention du Conseil Général	30 000,00	8 000,00
75831	Cotisations collectivités	5 000,00	6 500,00
75832	Cotisations particuliers	1 500,00	1 500,00
TOTAL des produits		428 500,00	433 810,00



CAUE

du JURA

LA COMMUNICATION DU CAUE

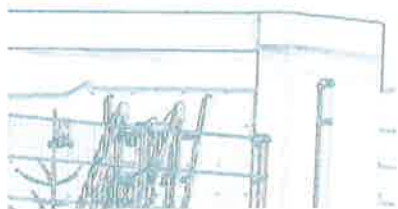


Trop d'élus méconnaissent le rôle et les missions du CAUE. Le situant parfois dans le champ concurrentiel, certaines collectivités mettent le CAUE en concurrence avec des prestataires privés, exerçant des missions de maîtrise d'œuvre. La vocation de l'outil « CAUE » est tout autre.

Il s'agit d'une association à vocation de service public, neutre et indépendante, ce qui garantit son objectivité dans les conseils que nous pouvons donner.

Lorsque la mission de conseil constitue une charge de travail plus importante, le CAUE prend à sa charge une partie des frais engagés et demande à la collectivité une participation dépendant de l'indice d'effort fiscal et du nombre d'habitants. Ainsi, nous garantissons le même service pour tous de façon équitable.

Le CAUE doit donc faire un gros effort de communication pour faire reconnaître sa légitimité et la pertinence de ses interventions.



CONSEIL D'ARCHITECTURE
D'URBANISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT DU JURA





CAUE
du JURA

■ Les actions en préparation

► **Réalisation d'un feuillet d'information sur les permanences de conseil aux particuliers en partenariat avec le CILJ, l'AJENA, Jura Habitat, l'ADIL :**

Cette brochure présente les différents organismes et permanences de conseil qui se tiendront dans le département au cours de l'année 2007.

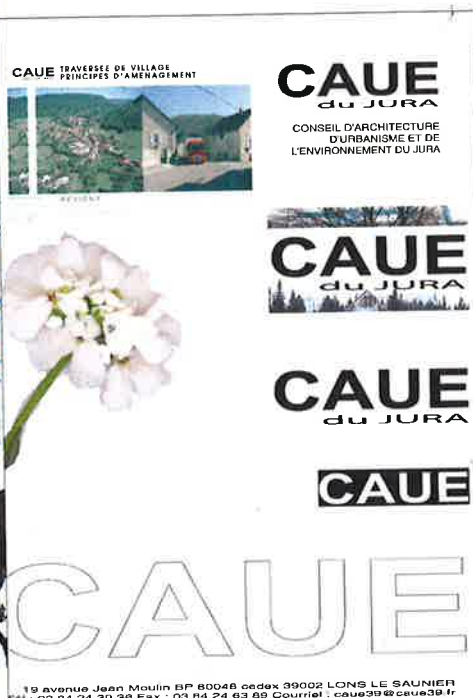
► **Réalisation d'une brochure d'informations sur les missions du CAUE à destination des élus**

Cette brochure, réalisée fin 2006 – début 2007 a été diffusée à l'occasion du Salon des maires (Jura Cités) organisé par l'AMJ (Association des maires du Jura). Une version électronique existe également afin de pouvoir la diffuser plus largement.

► **La création d'un site internet et sa mise en ligne en fin d'année 2007**

► **Participation au salon INNOVIA de Dole**

► **La création d'une nouvelle charte graphique et d'un nouveau logo plus lisible**





■ La revue de presse de l'année 2006

► Articles concernant les actions de sensibilisation

- Exposition « Instants urbains » et conférence « Visions de paysages » à l'IUFM,
La Voix du Jura, 14/09/06, 28/09/06 et 06/10/06

► Actions concernant l'information et la sensibilisation des élus

- « Sensibilisation au fleurissement » pour les élus de la Communauté de communes des coteaux de la Haute-Seille,
La Voix du Jura, 12/10/06

- Journée de conférence « Pour un développement communal raisonné » à Arc-et-Senans le 20 octobre 2006, organisée
par le Pôle architecture de Franche-Comté

Le Progrès, 22/10/06

Le Moniteur, 22/12/06

► Divers

- Arrivée du nouveau directeur du CAUE du Jura, Le Progrès, 12/10/06

- Encart Publicitaire CAUE du Jura lors de l'inauguration de La commanderie à Dole - Le Progrès, 09/11/06





CAUE
du JURA

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme, et de l'Environnement

-  Vous construisez, vous rénovez
-  Venez consulter gratuitement nos architectes
-  En amont de vos projets

LONS LE SAUNIER - Tél. 03 84 24 30 36 - caue39@caue39.fr



É > Jura et la Région

L'urbanisation raisonnée des petites communes

Vendredi à la Saline d'Arc-et-Senans, près de deux cents professionnels et élus ont participé à la journée organisée sous l'égide du pôle architecture de Franche-Comté

Développement communal raisonné ? Développement durable d'accord, agriculture raisonnée aussi mais là le néophyte coince. Il s'agit de penser le développement de petites communes en intégrant les différentes problématiques auxquelles elles doivent répondre. Car si les enjeux sont évidemment environnementaux, les échauffourées actuelles dans les banlieues illustrent s'il le fallait, les enjeux sociaux de l'urbanisation.

Dès lors comment penser un développement qui soit respectueux de l'environne-

ment social, en aménageant des espaces publics accueillants, en évitant les fractures urbaines entre centres et banlieues périphériques ? Telle était la problématique centrale de la journée de rencontres et d'échanges d'expériences.

L'exemple de Lavans-lès-Saint-Claude

Abordée durant l'après-midi, la démarche d'une ville comme Lavans-lès-Saint-Claude apparaît emblématique de nouvelles façons d'aborder ces questions. Après la construction de quatre lotissements isolés les uns des autres entre 73 et 90, Lavans était confrontée à une évolution démographique assez rapide, à une profonde dévitalisation du centre en partie causée par d'importantes lacunes en équipements commerciaux et publics.

Comment recréer du lien entre les quartiers tout en comblant les manques et en intégrant des contraintes environnementales fortes ? Un casse-tête sur lequel le PNR (parc naturel régional), la ville, la direction départementale de l'Agriculture, l'AJENA (dif-



A l'initiative du pôle architecture de Franche-Comté, la journée a réuni près de deux cents personnes dont un quart d'élus selon Vincent Panisset de l'ordre régional des architectes qui s'en félicitait : « Dans les petites Villes, il y a des services spécialisés. Pas dans les petites où les maires se retrouvent bien seuls. Or notre région compte près de 85 % de petites communes » / Photo Emmanuel Caen

fusion des énergies alternatives), des cabinets d'architectes, d'urbanistes et le CAUE (conseil architecture urbanisme et environnement) planchent depuis trois ans. Edouard Prost, directeur adjoint du PNR, a expliqué : « On a créé un comité de pilotage pour regrouper autour de

la même table toutes les compétences nécessaires à une réflexion globale. On a pu définir un schéma commun intégrant les résultats des analyses sociologiques, urbaines, paysagères et environnementales. Actuellement trois équipes de trois cabinets d'architecte travaillent sur le sujet ». Leur

proposition devrait être rendue publique d'ici la fin de l'année. Fruit d'une longue gestation collective, on ne peut qu'espérer que les propositions soient à la hauteur des ambitions.

Emmanuel Caen

FRANCHE-COMTÉ Trois exemples de développement communal raisonné



La commune de Lavans-lès-Saint-Claude a été choisie pour illustrer le développement communal raisonné. Elle est une commune de 1 200 habitants, située dans le Parc naturel régional du Jura. Elle a été choisie pour illustrer le développement communal raisonné.

La commune de Lavans-lès-Saint-Claude a été choisie pour illustrer le développement communal raisonné. Elle est une commune de 1 200 habitants, située dans le Parc naturel régional du Jura. Elle a été choisie pour illustrer le développement communal raisonné.

La commune de Lavans-lès-Saint-Claude a été choisie pour illustrer le développement communal raisonné. Elle est une commune de 1 200 habitants, située dans le Parc naturel régional du Jura. Elle a été choisie pour illustrer le développement communal raisonné.

La commune de Lavans-lès-Saint-Claude a été choisie pour illustrer le développement communal raisonné. Elle est une commune de 1 200 habitants, située dans le Parc naturel régional du Jura. Elle a été choisie pour illustrer le développement communal raisonné.

La commune de Lavans-lès-Saint-Claude a été choisie pour illustrer le développement communal raisonné. Elle est une commune de 1 200 habitants, située dans le Parc naturel régional du Jura. Elle a été choisie pour illustrer le développement communal raisonné.

La commune de Lavans-lès-Saint-Claude a été choisie pour illustrer le développement communal raisonné. Elle est une commune de 1 200 habitants, située dans le Parc naturel régional du Jura. Elle a été choisie pour illustrer le développement communal raisonné.

La commune de Lavans-lès-Saint-Claude a été choisie pour illustrer le développement communal raisonné. Elle est une commune de 1 200 habitants, située dans le Parc naturel régional du Jura. Elle a été choisie pour illustrer le développement communal raisonné.

La commune de Lavans-lès-Saint-Claude a été choisie pour illustrer le développement communal raisonné. Elle est une commune de 1 200 habitants, située dans le Parc naturel régional du Jura. Elle a été choisie pour illustrer le développement communal raisonné.

La commune de Lavans-lès-Saint-Claude a été choisie pour illustrer le développement communal raisonné. Elle est une commune de 1 200 habitants, située dans le Parc naturel régional du Jura. Elle a été choisie pour illustrer le développement communal raisonné.

La commune de Lavans-lès-Saint-Claude a été choisie pour illustrer le développement communal raisonné. Elle est une commune de 1 200 habitants, située dans le Parc naturel régional du Jura. Elle a été choisie pour illustrer le développement communal raisonné.



Lons-le-Saunier

Ville du Jura • 17 527 du 28 septembre 2006

Un certain regard sur la ville

APRÈS l'exposition sur les jardins en 2004, celle sur l'œuvre de Le Corbusier en 2005, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) propose un certain regard sur la ville, avec l'exposition photographique "Voyages en villes, instants urbains" de Philippe Taunais, à l'Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM).

La trentaine de tableaux photographiques de Philippe Taunais, emmène le visiteur dans des lieux abandonnés, des bâtiments en surris d'où émergent des émotions telles que les a ressenties le photographe au gré de ses errances à travers des villes européennes, de Paris à Barcelone en passant par Bruxelles. « Mais sans nostalgie misérabiliste ou jugement de valeur », indique-t-il. Présentées de façon uniforme, chacune sur une plaque d'aluminium, les photographies ont la particularité de suggérer l'urbain tout en dégageant un certain état de la ville colorée et lumineuse. « Ces lieux furtifs, ordi-



Philippe Taunais explique son regard sur la ville

naires ou délaissés, prennent une valeur esthétique à travers le regard du photographe qui capte les touches de couleurs, le quotidien, les anime », pense M. Bailly.

Maître, président du CAUE. Ce voyage en ville est proposé jusqu'au mercredi 25 octobre. L'exposition, dont l'entrée est libre, est destinée autant aux en-

seignants et à leurs élèves qu'aux particuliers. Pour tous renseignements, s'adresser à l'IUFM, rue des Ecoles, ou au CAUE du Jura tél. 03 84 24 30 36.

DIJON

Autour de Lons

Ville du Jura • 17 527 du 12 octobre 2006

Haute-Seille

Des idées pour le fleurissement



Neuf personnes sont allées découvrir trois villages de la Drôme fleuris avec un choix précis

LA COMMUNAUTÉ de communes, sensibilisée aux questions qui touchent les paysages, vient d'avoir une nouvelle initiative dans ce domaine. Grâce à la collaboration du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Jura (CAUE), la collectivité a proposé aux élus, bénévoles et personnels d'entretien des dix-huit communes de participer à une première journée de réflexion sur le thème du fleurissement des villages. Neuf personnes ont répondu à l'invitation et ont réalisé un voyage d'étude et de découverte pour visiter trois villages qui

ont des systèmes de fleurissement originaux et pérennes. La délégation de la Haute-Seille a été reçue par des élus et bénévoles des trois villages de Montliet, Manas (qui a privilégié les arbustes rares ou méconnus) et Chabrilan (qui a su "végétaliser" les nuelles médiévales qui serpentent au pied du château). Ces villages s'inscrivent dans un itinéraire de neuf villages botaniques de la Drôme et se différencient des autres par les thèmes qu'ils ont choisis en matière de fleurissement. Les visites ont été animées par

Florence Clément, architecte au CAUE, qui avait sélectionné les trois sites. Ces derniers ont évité la classique géranium pour proposer des éléments de décoration plus adaptés au patrimoine bâti. Les bénévoles qui ont participé à ce voyage se sont montrés très satisfaits d'une telle journée et certains villages pourraient bien s'engager dans une réflexion qui permettrait de gérer différemment le traditionnel fleurissement. Une opération à suivre et encouragée par la communauté de communes des Coteaux de la Haute-Seille.



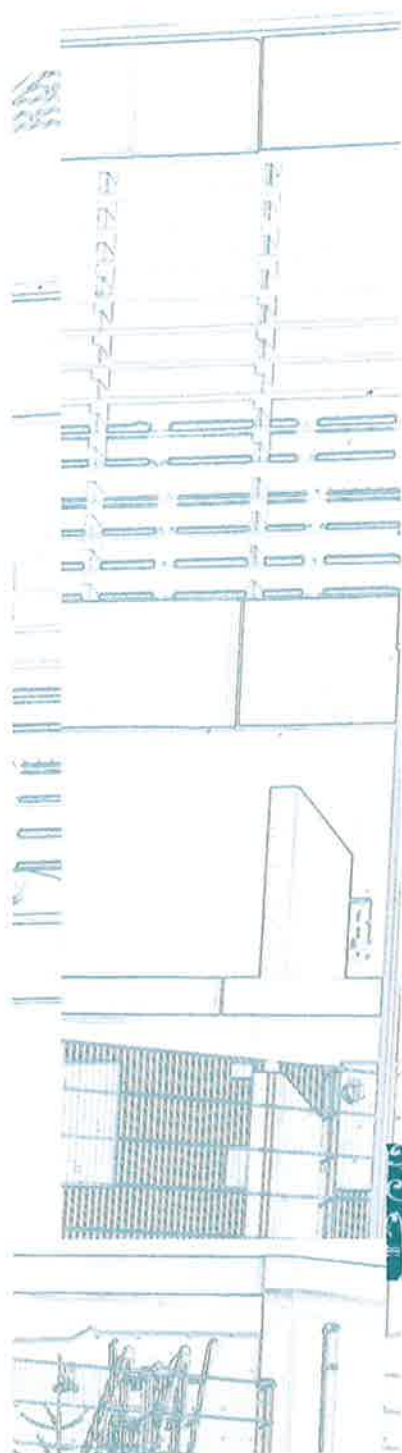
CAUE

du JURA

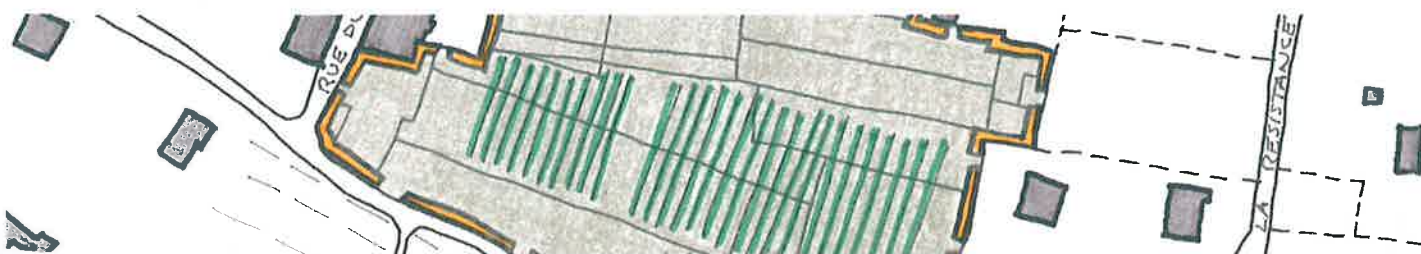
LES ORIENTATIONS POUR 2007

Les objectifs généraux du CAUE du Jura
peuvent se résumer en quatre grands points :

- réorienter son action dans le conseil aux particuliers,
en amont du projet
- développer le conseil aux collectivités,
en faisant connaître son rôle, ses missions et les modalités
d'intervention
- promouvoir les approches innovantes
en matière d'urbanisme, d'architecture et de paysage
- renforcer la pédagogie en milieu scolaire.



CONSEIL D'ARCHITECTURE
D'URBANISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT DU JURA





CAUE
du JURA

■ Conseil aux particuliers

- **Suppression des avis sur permis pour les services de l'Etat**
- **Formation et sensibilisation des instructeurs de permis de construire**
Création de permanences de conseil pour les services instructeurs de la DDE
- **Participation à des salons ouverts au public**

■ Conseil aux collectivités

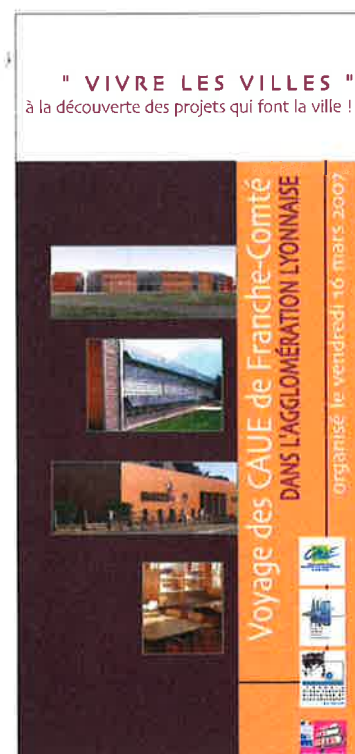
- **Information sur les missions du CAUE auprès des élus**
Participation aux conseils communautaires des intercommunalités du département
Participation au salon des maires du Jura (Jura Cités le 9 mars 2007)
Clarification des rôles avec nos partenaires
- **Poursuite de notre action de terrain**
Conseiller en amont des projets, organiser des consultations de maîtrise d'oeuvre, participer aux jurys de concours...

■ Sensibiliser et informer

- **Développer les visites de réalisations exemplaires**
Organiser des visites de réalisations exemplaires dans le département ou proches du département en associant les maîtres d'oeuvre et maîtres d'ouvrage à l'initiative de l'opération...
- **Participation à la manifestation nationale « Vivre les villes »**
(avec le soutien de la DRAC)
Une journée de visite a eu lieu dans la région lyonnaise afin de réunir maîtres d'ouvrages, maîtres d'oeuvres et techniciens autour de l'approche environnementale de l'urbanisme.
- **Création d'un référentiel régional de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage**
Améliorer notre connaissance des réalisations de qualité au niveau départemental et régional.

■ Former

- **Mise en place d'un programme de formation**
Un travail de concertation est nécessaire avec tous nos partenaires afin de mettre en place un programme de formation.





■ Les manifestations prévues pour le reste de l'année 2007

► Journée de conférence

Sur le « Patrimoine d'hier, d'aujourd'hui et demain »

Samedi 23 juin à la Maison du Parc (Lajoux), journées patrimoine de pays
Cette journée initiée par la CAPEB sera animée par le Parc du Haut-Jura, le CAUE du Jura et la CAPEB. Nous associerons à cette présentation les architectes, artisans et tous les particuliers et élus qui le souhaitent.

► Journées du patrimoine avec le Parc du Haut-Jura (8 et 9 septembre 2007)

A l'occasion de la sortie du guide sur les chalets d'alpage réalisé par le CAUE

► Participation au salon INNOVIA de Dole (19-20-21 octobre)

Animation d'un stand pour sensibiliser le grand public à la complémentarité indispensable entre l'innovation environnementale, l'architecture et les paysages.

► Organisation du Palmarès départemental de l'architecture (fin octobre)

Une exposition permettra de découvrir les réalisations les plus récentes du département et de récompenser les projets les plus significatifs.

► Mise en ligne du site internet du CAUE (fin 2007 - début 2008)

► Mise en ligne des bases documentaires des CAUE de Franche-Comté (fin 2007 - début 2008)

**LE PATRIMOINE
ENTRE TRADITION ET MODERNITE**

Journée d'échange
le samedi 23 juin 2007
à la Maison du Parc à Lajoux

Programme

Matinée	Après-Midi
8h30 Accueil et présentation des intervenants	14h00 « Les enjeux du patrimoine » Présentation du PMR du Haut-Jura
9h30 Les acteurs du patrimoine	14h30 « La construction environnementale » Présentation du PMR du Haut-Jura
10h30 « Qu'entendons-nous par patrimoine ? » Présentation du CAUE du Jura	15h00 Étude de cas : le chalet Lajoux à Prêles Maître d'ouvrage : M et Mme Lajoux, Maître d'œuvre : Atelier écrit et Design
11h30 « Un service-client et ses multiples intervenants d'artisans »	15h30 Débat
12h30 Repas - 15 € à régler sur place	16h30 Clôture de la journée

Coupon Réponses à retourner avant le 19 juin :
CAUE du Jura
9 avenue du stade
39000 Lons le Saunier

Nom : _____
Adresse : _____
M : _____
Assistez au séminaire du 23 juin - nombre de personnes : ☐
Réservez le repas - 15 € à régler sur place - nombre de repas : ☐
Signature : _____

19/06/2007 - 14 avenue Jean Moulin - BP 80048 - 39002 Lons le Saunier cedex - Tél : 03 84 24 30 36 - Fax : 03 84 24 63 89 - Courriel : caue39@caue39.fr

**PALMARÈS DÉPARTEMENTAL
2007**

NOM DU PROJET

Maître d'ouvrage : _____
Maître d'œuvre : _____

C A T E G O R I E 14



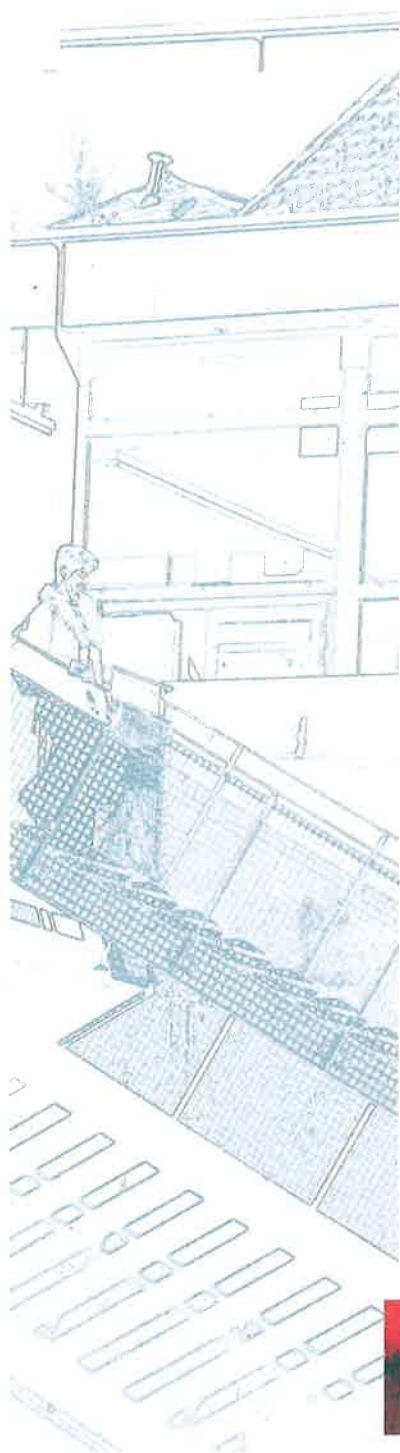
CAUE

du JURA

ANNEXES



Les membres adhérents au CAUE en 2006



CONSEIL D'ARCHITECTURE
D'URBANISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT DU JURA





► **Les collectivités (86 adhérents)**

• **Les communes (82 communes adhérentes sur 545)**

Abergement-La-Ronce	La Pesse	Supt
Barésia-Sur-Ain	Lajoux	Vadans
Baverans	Lamoura	Vers-en-Montagne
Beaufort	Lavans-Les-Saint-Claude	Vévy
Bonnefontaine	Lavigny	Villard-Saint-Sauveur
Bourcia	Le Fied	Villeneuve-sous-Pymont
Briod	Le Frasnois	Villette-lès-Dole
Censeau	Le Pin	Voiteur
Chambéria	Leschères	
Chamole	Longchaumois	
Chatenois	Lons-Le-Saunier	
Chatelneuf	Macornay	
Chaux-des-Crotenay	Mallerey	
Chevreaux	Mesnay	
Cize	Meussia	
Coisia	Mirebel	
Cousance	Monnet-la-Ville	
Desnes	Montagna-le-Reconduit	
Digna	Montmirey-la-Ville	
Esserval-Tartre	Montmorot	
Essia	Mont-sur-Monnet	
Etrepigny	Morbier	
Fay-en-Montagne	Mouchard	
Foncine-Le-Bas	Nozeroy	
Fraisans	Orgelet	
Frontenay	Peseux	
Gendrey	Le Pin	
Grande-Riviere	Prémanon	
Grange-de-Vaivre	Revigny	
Granges-Sur-Baume	Saint-Aubin	
La Barre	Saint-Baraing	
La Charme	Saint-Germain-les-Arlay	
La Chassagne	Saint-Hymetière	
La Chaumusse	St-Laurent-en-Grandvaux	
La Marre	Saint-Loup	
La Mouille	Sellieres	
	Septmoncel	
	Sermange	



• **Les structures intercommunales (4)**

La Blettranoise
Plateau de Nozeroy
Sivos La Pesse - Les Bouchoux
Val d'Amour

► **Les professionnels (9)**

Atelier ARCHI et DESIGN, St-Claude
Bâtisseurs réunis, Chille
Boudier Hervé, Architecte à Dole
SARL Barreau-Longchamp, Architectes à Dole
FAVERO FOR Construction, Lons-le-Saunier
Faucher Frédéric, Architecte à Laives (71)
Just Alain, Architecte à Lons-le-Saunier
SARL TONNAIRE, Pont d'Héry
TECHNIBAT VIOLAY, Lons-le-Saunier

► **Les associations et chambres consulaires (5)**

C.A.L. du JURA, Lons-le-Saunier
CAPEB DU JURA Lons-le-Saunier
H&D. du JURA, Lons-le-Saunier
Comité du tourisme du Jura, Lons-le-Saunier
Chambre des métiers, Lons-le-Saunier

► **Les particuliers (10)**

BERTHOU Elisabeth et Daniel, Hyères
COUPRIE Marie, Lons-le-Saunier
FERNEX de MONGEX Xavier, Menétru
GAUTHIER Nicole, Courlaoux
GRILLET Simone ou Jean-Louis, Saint-Laurent-en-Grandvaux
LEFEBVRE Annick, Lons-le-Saunier
MEYNIER Andrée, Orgelet
SINTOT Yvette ou Marcel, Santans
VARLOT Jacqueline ou Jacques, Bruailles (71)
VUILLOMET Geneviève ou Robert, Messia-sur-Sorne

ANNEXES

C.A.U.E. DU JURA

*19 Avenue Jean Moulin
B.P. 80048
39000 LONS LE SAUNIER*

*Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2006 au 31/12/2006*

Activité principale de l'entreprise : Conseil Architecture Urbanisme & Environnement

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier de gestion

**Fait à Lons le Saunier
Le 07/06/2007**

Stéphanie BARILLOT
Chef de mission

GANNE JEAN FRANCOIS
Expert Comptable

CABINET COMPTABLE DEPOIRE
220 Place de Malpertuis

*39000 LONS LE SAUNIER
03 84 47 16 82*

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2006 12			Exercice N-1 31/12/2005 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (1)						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	20 941	20 070	871	792	79	9.98
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	253	253				
	Autres immobilisations corporelles	123 330	102 834	20 495	21 539	1 044	4.85
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	112		112	112		
TOTAL II		144 636	123 157	21 478	22 443	965	4.30
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CRÉANCES (3)						
	Clients et Comptes rattachés	5 645		5 645		5 645	
	Autres créances	79 936		79 936	115 056	35 120	30.52
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	65 082		65 082	65 627	546	0.83
	Charges constatées d'avance (3)				5 031	5 031	100.00
	TOTAL III	150 663		150 663	185 715	35 052	18.87
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		295 298	123 157	172 141	208 158	36 017	17.30

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2006 12		Exercice N-1 31/12/2005 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)						
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecart de réévaluation						
	RESERVES						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	111 555		110 949		605	0.55
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	15 599		605		16 205	NS
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	TOTAL I	95 955		111 555		15 599	13.98
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	TOTAL II						
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	TOTAL III						
DETTES (I)	DETTES FINANCIERES						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	DETTES D'EXPLOITATION						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 083				3 083	
	Dettes fiscales et sociales	34 623				34 623	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	16 480		68 151		51 671	75.82
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	22 000		28 452		6 452	22.68
	TOTAL IV	76 186		96 603		20 417	21.14
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	172 141		208 158		36 017	17.30

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

76 186

96 603

COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N 31/12/2006 12		Exercice N-1 31/12/2005 12		Ecart N / N-1	
		France	Exportation	Total		Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de Biens							
Production vendue de Services							
CHIFFRE D'AFFAIRES NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation				400 023	368 896	31 127	8.44
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				17 114	2 453	14 661	597.73
Autres produits				8 359	9 973	1 614	16.19
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)				425 496	381 322	44 173	11.58
CHARGES D'EXPLOITATION (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *				56 987	64 096	7 109	11.09
Impôts, taxes et versements assimilés				15 052	14 727	325	2.21
Salaires et traitements				215 871	152 039	63 832	41.98
Charges sociales				140 210	134 692	5 517	4.10
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				7 890	10 744	2 854	26.56
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges				5 089	4 422	666	15.06
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)				441 098	380 720	60 379	15.86
I - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				15 603	602	16 205	NS
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2006 12	31/12/2005 12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3	3	1	20.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V	3	3	1	20.00
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI				
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	3	3	1	20.00
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	15 599	605	16 205	NS
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
TOTAL VII				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL VIII				
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	425 499	381 325	44 174	11.58
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	441 098	380 720	60 379	15.86
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	15 599	605	16 205	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2006 au 31/12/2006

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 172 141.14 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, et dégageant un déficit de 15 599.39- Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2006 au 31/12/2006 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Cette année a été marquée par le départ de Mr VERNAY et l'arrivée de Mr MERLE au poste de directeur.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

ANNEXE

Exercice du 01/01/2006 au 31/12/2006

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	19 866		1 075
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	253		
Installations générales agencements aménagements divers	19 516		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	97 964		5 850
TOTAL	117 733		5 850
Prêts, autres immobilisations financières	112		
TOTAL	112		
TOTAL GENERAL	137 711		6 925

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			20 941	20 941
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			253	253
Installations générales agencements aménagements divers			19 516	19 516
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			103 814	103 814
TOTAL			123 583	123 583
Prêts, autres immobilisations financières			112	112
TOTAL			112	112
TOTAL GENERAL			144 636	144 636

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	19 074	996		20 070
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	253			253
Installations générales agencements aménagements divers	16 733	397		17 130
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	79 207	6 497		85 704
TOTAL	96 194	6 894		103 088
TOTAL GENERAL	115 268	7 890		123 157

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	996				
Instal.générales agenc.aménag.divers	397				
Matériel de bureau informatique mobilier	6 497				
TOTAL	6 894				
TOTAL GENERAL	7 890				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2006 au 31/12/2006

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
logiciels	1 075	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	linéaire	5 et 10ans
Matériel et mobilier de bureau	dégressif et linéaire	5 et 10 ans

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	79 936
Total	79 936

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	34 623
Autres dettes	16 480
Total	51 103

ANNEXE

Exercice du 01/01/2006 au 31/12/2006

Charges et produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	22 000
Total	22 000

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2006 12	31/12/2005 12	Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES	871	792	79	9.98
20500000 Logiciels	20 941	19 866	1 075	5.41
28050000 Amort logiciels	20 070	19 074	996	5.22
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS				
21540000 Matériel et outillage	253	253		
28154000 Amort matériel outillage	253	253		
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 495	21 539	1 044	4.85
21810000 Agencements installations	19 516	19 516		
21830000 Matériel mobilier de bureau	103 814	97 964	5 850	5.97
28181000 Amort agencements installation	17 130	16 733	397	2.37
28183000 Amort matériel mobilier bureau	85 704	79 207	6 497	8.20
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	112	112		
27500000 Parts sociales crédit agricole	112	112		
TOTAL II	21 478	22 443	965	4.30
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	5 645		5 645	
41100000 Clients	5 645		5 645	
AUTRES CREANCES	79 936	115 056	35 120	30.52
43870000 Org sociaux Produits à recevoi	1 220		1 220	
44170000 Etat Subventions à recevoir	78 415		78 415	
46870000 Divers Produits à recevoir	301		301	
46871100 Produits à recevoir		115 056	115 056	100.00
DISPONIBILITES	65 082	65 627	546	0.83
51212000 Crédit agricole	65 082	65 627	546	0.83
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		5 031	5 031	100.00
48600000 PRP avance		5 031	5 031	100.00
TOTAL III	150 663	185 715	35 052	18.87
TOTAL GENERAL	172 141	208 158	36 017	17.30

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2006 12	31/12/2005 12	Euros	%
REPORT A NOUVEAU	111 555	110 949	605	0.55
11000000 Report excédentaire	111 555	146 611	35 056	23.91
12000000 Résultat exercice		35 661	35 661	100.00
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	15 599	605	16 205	NS
TOTAL I	95 955	111 555	15 599	13.98
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 083		3 083	
40100000 Fournisseurs	3 083		3 083	
DETTES FISCALES ET SOCIALES	34 623		34 623	
43800000 Org sociaux Charges à payer	34 623		34 623	
AUTRES DETTES	16 480	68 151	51 671	75.82
46860000 Divers Charges à payer	9 119	46 234	37 114	80.28
46860700 Compte épargne temps	7 361	21 917	14 556	66.41
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	22 000	28 452	6 452	22.68
48700000 Produits constatés d'avance	22 000	28 452	6 452	22.68
TOTAL IV	76 186	96 603	20 417	21.14
TOTAL GENERAL	172 141	208 158	36 017	17.30

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2006	12	31/12/2005	12	Euros	%
CHIFFRE D'AFFAIRES NET						
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	400 023		368 896		31 127	8.44
74002000 Pôle de ressources régionales	10 517		16 492		5 976	36.23
74005200 Habitat formation	1 787		1 284		503	39.12
74005300 Formation donnée			540		540	100.00
74100000 T. D. CAUE	313 091		309 724		3 367	1.09
74104500 Actions Lavigny			915		915	100.00
74104900 Participation Montmorot			610		610	100.00
74105200 Actions Sellières			1 830		1 830	100.00
74105500 Actions Voiteur			2 135		2 135	100.00
74105600 Participation Aire du Jura			1 210		1 210	100.00
74105800 Actions Entre Deux Monts			1 020		1 020	100.00
74105900 Actions saint hymetière			1 746		1 746	100.00
74201000 Participation Les Rousses			1 525		1 525	100.00
74202500 Jura entre Serre et Chaux			6 927		6 927	100.00
74206100 Com Com Nord Jura			5 698		5 698	100.00
74210000 Lavans les St Claude + Loisia			4 332		4 332	100.00
74212570 Participation LAMOURA	1 845				1 845	
74213400 Participation montmirey le Ch	3 000				3 000	
74213850 Particip SIVOS la pesse:boucho	1 560				1 560	
74214110 Participation Prémanon	3 141				3 141	
74214380 Participation Les Rousses	610				610	
74214450 Participation ST CLAUDE	3 165				3 165	
74214750 Subvention Sellières	915				915	
74215420 Subvention Voiteur	1 740				1 740	
74219300 Participation Champvans	1 640				1 640	
74223000 Subventions reçues	448				448	
74223200 Subvention pédagogique	955				955	
74223400 Subvention pr format élus	190				190	
74223700 Pôle documentaire	17 949		1 438		16 511	NS
74223900 Charte bâtiments commerciaux			13 000		13 000	100.00
74224100 Subvention journée du 20/10	586				586	
74224200 Particip PNR pr chalets alpage	6 885				6 885	
74230000 Subvention conseil général	30 000				30 000	
74401000 Subv. pédagogie PNR Haut Jura			300		300	100.00
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	17 114		2 453		14 661	597.73
79100000 Transfert de charges	15 955		2 453		13 502	550.48
79120000 Rbt CPAM	1 159				1 159	
AUTRES PRODUITS	8 359		9 973		1 614	16.19
75800000 Produits gestion divers	221				221	
75802000 Voyage élus Fribourg			1 710		1 710	100.00
75803100 Cotisations communes	6 407		5 055		1 352	26.74
75810000 Ventes livres ouvrage	111		1 678		1 567	93.38
75832000 Cot adhés CAUE part:prof	1 620		1 530		90	5.88
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	425 496		381 322		44 173	11.58
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	56 987		64 096		7 109	11.09
60610000 Electricité	4 317		3 067		1 250	40.76
60630000 Fournitures entretien équipeme	469		495		27	5.36
60640000 Fournitures administratives	1 868		2 737		868	31.73
60641000 Fournitures Papier	316		492		176	35.73

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2006	12	31/12/2005	12	Euros	%
60642000 Fournitures informatiques	1 871		2 336		464	19.88
61221000 Location citroen c3	2 885		2 885			
61321000 Location immobilière	5 845		5 846		1	0.02
61520000 Entretien sur biens immob	2 168				2 168	
61550000 Entretien matériel	216		30		186	619.57
61551000 Entretien véhicule	1 155		1 624		470	28.91
61552000 Entretien informatique	2 313		550		1 764	320.95
61610000 Assurances locaux	865		767		99	12.87
61680000 Assurances voitures	786		836		50	5.98
61810000 Documentation générale	977		1 203		226	18.80
61811000 Achat de livre doc CAUE	1 070		3 264		2 194	67.22
61813000 Pôle documentaire régional	7 226		8 982		1 756	19.55
61814000 Vidéothèque	80				80	
61816000 Observatoire			206		206	100.00
61831000 Développements photo			32		32	100.00
61834000 Documentations diverses			206		206	100.00
61850000 Frais de colloques	140				140	
62100000 Personnel intérimaire			5 856		5 856	100.00
62260000 Honoraires	5 497		4 844		653	13.49
62300000 Fiches esp. pub.	1 017				1 017	
62310000 Annonces et insertions	144				144	
62370000 Publications	1 924				1 924	
62375000 Expositions			310		310	100.00
62375500 Plaq. Jardins			1 035		1 035	100.00
62376000 Charte bât. com.			2 684		2 684	100.00
62380000 Dons et pourboires	595		173		422	243.82
62560000 Missions du personnel	2 391		2 152		239	11.11
62561275 Commune de lamoura			619		619	100.00
62561304 Frais mission pr MESNAY	40				40	
62561385 Frais pr SIVOS la pesse:Boucho	338				338	
62561411 Frais Missions PREMANON	10				10	
62561438 Frais Missions Les ROUSSES	63				63	
62561930 Frais Missions CHAMPVANS	58				58	
62562000 Frais Missions pour com:com	1				1	
62562800 Commune de Champvans			18		18	100.00
62563000 Frais Mission autre action	749				749	
62563200 Frais missions pédagogique	49				49	
62563300 Mission frais exposition	825				825	
62563400 Mission frais pr formation don	10				10	
62563900 Frais Mission pr bat. commerci	25				25	
62564100 Frais pr journée 20 oct DRAC	785				785	
62564200 Frais pr chalets d'alpage PNR	2 975				2 975	
62564500 Commune de Lavigny			165		165	100.00
62564800 Commune de Montmorot			124		124	100.00
62565600 Aire du jura			13		13	100.00
62565700 Commune Les Rousses			42		42	100.00
62565800 Commune St Hymetière			36		36	100.00
62565900 Commune Avignon les St Claude			40		40	100.00
62571000 Réceptions internes	617		362		255	70.37
62572000 Expositions	239				239	
62574000 Voyage Fribourg			4 085		4 085	100.00
62601000 Timbres	1 661		1 802		142	7.85
62602000 Téléphone	2 011		2 445		434	17.75
62666100 Communauté commune nort Jura			1 489		1 489	100.00
62780000 Charges d'intérêts	227		95		132	139.64

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2006	12	31/12/2005	12	Euros	%
62810000 Concours divers		170		151	19	12.48
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		15 052		14 727	325	2.21
63110000 Taxes sur les salaires		13 908		13 652	256	1.88
63330000 Habitat formation		1 144		1 075	69	6.46
SALAIRES ET TRAITEMENTS		215 871		152 039	63 832	41.98
64110000 Salaires nets VERNAY JL		18 229		22 928	4 699	20.50
64110100 Salaires nets VERNAY M		10 469		10 779	310	2.88
64110200 Salaires nets FERREUX F		19 639		19 368	271	1.40
64110300 Salaires nets SAFFREY		18 810		18 294	516	2.82
64110400 Salaires nets CLEMENT F		30 670		30 258	411	1.36
64110500 Salaires nets VENTURA				1 539	1 539	100.00
64110800 Salaires nets DRAUSSIN		29 325		29 072	252	0.87
64111000 Salaires nets MERLE Cyrille		8 383			8 383	
64111100 Salaires nets ELVEZI		13 629		13 659	30	0.22
64111200 Salaires nets BACHELEY		9 173		6 141	3 032	49.38
64140000 Indemnités et avantages		57 545			57 545	
CHARGES SOCIALES		140 210		134 692	5 517	4.10
64510000 Cotisations urssaf		84 051		78 913	5 138	6.51
64530000 Circia /Circic/Axa		30 601			30 601	
64531000 Cotisations circsic				14 816	14 816	100.00
64532000 Cotisations circia				10 954	10 954	100.00
64540000 Cotisations assedic		13 894		13 252	642	4.84
64580000 Cotisations axa et mutuelle		5 322		7 711	2 389	30.98
64590000 Compte épargne temps		1 619		5 670	4 051	71.44
64750000 Médecine du travail		535		543	8	1.41
64800000 formations reçues		4 187		2 833	1 354	47.78
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS		7 890		10 744	2 854	26.56
68111000 Immobilisations incorporelles		996			996	
68112000 Dotations amortissements		6 894		10 744	3 850	35.84
AUTRES CHARGES		5 089		4 422	666	15.06
65800000 Charges diverses de gestion		58		1 892	1 835	96.95
65801000 PRP		5 031		2 530	2 501	98.84
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		441 098		380 720	60 379	15.86
RESULTAT D'EXPLOITATION		15 603		602	16 205	NS
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES		3		3	1	20.00
76800000 Intérêts parts sociales		3		3	1	20.00
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS		3		3	1	20.00
RESULTAT FINANCIER		3		3	1	20.00
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		15 599		605	16 205	NS
TOTAL DES PRODUITS		425 499		381 325	44 174	11.58

DETAIL COMPTE DE RESULTAT[illegible]

BUDGET PREVISIONNEL 2007

Comptes de charges

A/ Comptes de charges	Prévisionnel 2007
Achats	
Electricité	4 300,00
Petit materiel, produits d'entretien	500,00
Fournitures administratives	1 500,00
Papiers	500,00
consommables informatiques	1 900,00
	8 700,00
Services extérieurs	
Crédit-bail mobilier (Leasing C3)	2 900,00
Location immobilière	6 350,00
Entretien locaux	2 230,00
Entretien matériel (photocopieur)	250,00
Entretien des véhicules	1 500,00
Entretien matériel informatique	1 500,00
Assurances locaux	930,00
Assurances véhicules	800,00
Abonnements - documentation CAUE39	1 000,00
Achat livres - documentation CAUE39	1 300,00
Frais de colloques, séminaires (participation...)	800,00
	19 560,00
Autres services extérieurs	
Honoraires (comptable)	4 000,00
Honoraires (économiste)	500,00
Annonce / publication	0,00
Expositions, manifestations	500,00
Dons, pourboires	600,00
Voyages et déplacements	1 000,00
Missions de base	1 500,00
Missions conventionnées (collectivités)	1 500,00
Missions spécifiques (Pnr Haut-Jura)	6 500,00
Actions régionales (subventionnées par la DRAC)	14 500,00
Frais de réception (AG, CA...)	800,00
Impression et reproduction	3 500,00
Affranchissement	2 400,00
Téléphone et internet	2 500,00
Cotisations associations	500,00
	40 300,00
Charges de personnel	
Taxe sur salaires	15 000,00
Participation des employeurs à la formation (Habitat Formation)	1 200,00
Salaires	329 530,00
Charges sociales	
Indemnités départ M. Vernay	0,00
Provisions CET Mme Vernay	1 650,00
Produits divers de gestion courante (dont reprise CET)	0,00
Formation du personnel	6 000,00
Formation reçue (prise en charge Habitat formation)	-2 000,00
Indemnités journalières (CPAM)	-900,00
Indemnités pour stagiaires (3 mois)	1 130,00
	351 610,00
Charges de gestion courante (régul ex. antér.)	
Pré-retraite progressive M. Vernay	0,00
Régulation exercice antérieure	
	0,00
Charges financières	
Frais de de tenue de compte...	200,00
	200,00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	
Amortissements	13 440,00
	13 440,00
TOTAL des charges	433 810,00

Comptes de produits

A/ Comptes de produits	Prévisionnel 2007
Taxes, subventions et adhésions	
Taxe Départementale CAUE	325 000,00
Mission de base	1 010,00
Participation des collectivités	30 000,00
Participation autres organismes (Pnr Haut-Jura)	16 100,00
Action régionale (Pôle image-subvention DRAC année n-1)	25 700,00
Action régionale (Pôle image-subvention DRAC année n)	20 000,00
Subvention du Conseil Général	8 000,00
Cotisations collectivités	6 500,00
Cotisations particuliers	1 500,00
TOTAL des produits	433 810,00